

# Pour 75% des personnes interrogées Les choses vont bien au Québec

- Les syndicats ont trop de pouvoir
- La confiance des gens va d'abord aux chefs religieux

♦ **MONTRÉAL**- Les choses vont bien au Québec. Elles ne sont même jamais allées si bien depuis au moins six ans.

par Richard HENAUULT

C'est ce que révèle un sondage CROP mené pour le compte du Conseil du patronat du Québec, auprès de 646 répondants, au début de novembre. Un échantillon de cette taille donne lieu à une

marge d'erreur maximale de plus ou moins 4 pour 100, 19 fois sur 20.

Pas moins de 75 pour 100 des personnes interrogées considèrent que «ça va bien». Ceci constitue un sommet jamais atteint lors des cinq autres sondages similaires commandés par le CPQ au cours des dernières années. Qui plus est, les choses semblent s'améliorer puisque le sommet précédent de 65 pour 100 a été atteint l'an dernier.

Lire A-2, Sondage...

Autres détails et réactions, page A-4

## UN SONDAGE CROP

- Libre-échange: une question importante pour 73% des gens

Quel dommage! Un accident...  
Achetons  
ou  
Réparons  
(Sans perte de valeur)

**MICHEL POTVIN** CARROSSIER  
640, Arago ouest  
Québec, QC  
6 8 7 - 9 5 5 1  
MICHEL POTVIN, RES.: 678-2779

# LE SOLEIL

JEUDI 3 DÉCEMBRE 1987  
QUÉBEC, 91<sup>e</sup> année, no 333

76 pages, 5 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c 35c

VENTE  
FIN D'ANNÉE



CRÉATIONS SUZANNE inc.  
869, rue Saint-Jean, 529-9757

## LE SPORT

### Crise chez les Nordiques

## C'est la fin pour Savard!

♦ Les jours de l'entraîneur André Savard sont comptés chez les Nordiques. Même une victoire, ce soir, à Buffalo, ne sauvera pas son poste. C'est maintenant un secret de polichinelle! André Savard sera remplacé à la barre des Nordiques par Ron Lapointe, l'actuel entraîneur de l'Express de Fredericton, de la Ligue américaine. Telles sont les informations glanées, hier, par le journal LE SOLEIL auprès de sources sûres. Tout ce qui reste à déterminer, c'est la date du congédiement de Savard, nous rapporte notre journaliste Maurice Dumas.



André Savard C.

### Richard Sévigny: le cancer est généralisé au sein de l'équipe

♦ «Ça va changer quoi?», a demandé le vétéran gardien de but Richard Sévigny en apprenant sa rétrogradation à l'Express de Fredericton, de la Ligue américaine. «Je ne jouais pas et on me demande de partir, a-t-il expliqué. Ça ne changera absolument rien. Dans le moment, ça va très très mal. Comme les autres joueurs, j'ai analysé ce qui se passait à l'intérieur de l'équipe. Le cancer est généralisé et ils cherchent des boucs émissaires».

Pages 2, 3 et 4

### Le Canadien doit se contenter d'un match nul de 3-3 contre Vancouver

Page 5

# Les fréquences Ottawa est en COLÈRE

« Le Québec n'a pas à s'affoler »

♦ **OTTAWA**—La sortie de Daniel Johnson contre ses collègues du fédéral dans le dossier des fréquences a suscité la grogne et les grimaces chez les conservateurs. Officiellement toutefois, les ministres visés n'ont pas contre-attaqué, plaçant la décision sur le partage n'était pas encore prise et qu'il n'y avait donc pas lieu de s'affoler.

par Pierre-Paul NOREAU

Il n'y a pas eu hier de réponses virulentes de la part des Benoit Bouchard, Robert de Cotret, Marcel Masse et Monique Vézina aux accusations du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce. La colère de certains a été réelle, mais est restée derrière les portes closes. Le ministre Daniel Johnson avait fait valoir la veille que les élus fédéraux s'approprièrent à ne pas livrer la marchandise promise au

Québec en donnant au Nouveau-Brunswick le contrat de construction des six fréquences. Cette décision mettait selon lui en danger la survie même des chantiers maritimes québécois.

Que ce soit dans les commentaires donnés directement à la presse ou par le biais de réactions fournies par le personnel des cabinets, nulle part le ton de la réplique officielle ne se voulait amer. On pouvait cependant y déceler l'agacement.

«Je ne comprends pas sa réaction» expliquait pour un ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Benoit Bouchard, «et j'avoue que je suis surpris.»

Lire A-2, Fréquences...

Autres informations, page A-3

## À l'île d'Orléans

# Un homme est tué à coups de couteau à sa résidence

♦ Le corps d'un homme de 43 ans a été retrouvé sans vie en fin de matinée hier, à son domicile du 33 Chemin de l'Eglise, à Sainte-Pétronille île d'Orléans. Le malheureux avait été atteint de deux coups de couteau. La victime de ce crime est M. Gilles Caouette, un coiffeur à l'emploi d'un studio de la haute-ville de Québec. Il s'agit du 18<sup>e</sup> meurtre à être commis dans la région de Québec depuis le début de l'année. Un huissier qui se rendait chez la victime pour remettre une lettre a fait la macabre découverte vers 11h15 hier. Selon la Sûreté du Québec, le meurtre aurait été commis en début de semaine.

Les détails, page E-1

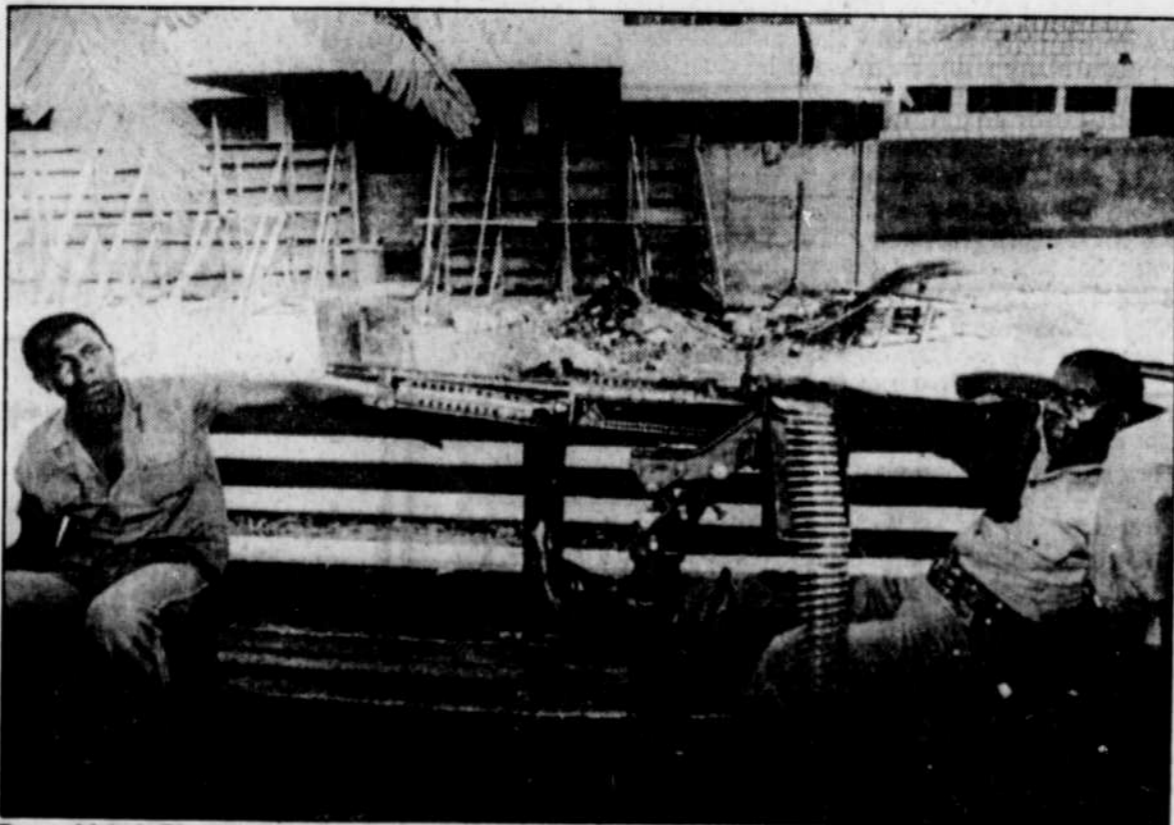
# Haïti: le départ de la junte est exigé de toutes parts

♦ **PORT-AU-PRINCE** (AFP, NYTNS, AP) - Les pressions pour obtenir le départ rapide du Conseil national de gouvernement (CNG) se font sentir de toutes parts, même du côté de l'Église. Si ce départ ne survenait pas rapidement, les observateurs reconnaissent qu'il y a un risque sérieux d'agitation sociale grave.

De son côté, le CNG civilo-militaire présidé par le général Henri Namphy, conscient des risques qui découlent de ces tensions, a demandé aux organismes concernés de désigner leurs représentants au sein d'un nouveau Conseil électoral provisoire (CEP) dans un délai de 72 heures à compter du 1<sup>er</sup> décembre (donc pour ce soir), a annoncé hier soir la télévision nationale d'Haïti (chaîne d'État), promettant de tenir de nouvelles élections à temps pour transférer le pouvoir à un nouveau gouvernement pour la date prévue, c'est-à-dire pour le 7 février.

Lire A-2, Haïti...

Autres informations aux pages D-6 et D-7



Des soldats haïtiens montent la garde devant le consulat américain à Port-au-Prince. Un mur de sécurité est en construction devant l'édifice abritant les diplomates américains.

## Chanson du pape sur 45-tours

♦ **BRUXELLES** (AFP) — Le pape Jean-Paul II enregistrera le 18 janvier une chanson sur 45-tours dans les studios de Radio Vatican, a annoncé hier le producteur belge Eddy Luyckx, qui est à l'origine du projet.

Les paroles de la chanson, soumises au Vatican et remaniées à sept reprises, ont été écrites par le Français Pierre Delanoë, parolier de Gilbert Bécaud, et la musique a été composée par deux Belges, Alec Mancion et Roger Jouret, alias Plastic Bertrand.

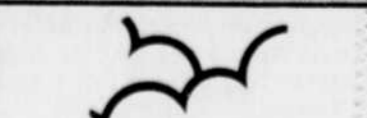
Eddy Luyckx s'est refusé à dévoiler la teneur du 45-tours papal qui sortira en février ou mars. Il a uniquement indiqué que le pape ne chantera pas réellement, mais se contentera de réciter le texte, comme l'ont fait avant lui d'autres non-professionnels de la chanson, tel le médien français Jean Gabin (*Je sais*).

Les recettes de la vente du disque de Jean-Paul II, enregistré en cinq versions, iront à des oeuvres philanthropiques et humanitaires choisies par le Saint Siège.●

## LE SOMMAIRE

Annonces classées.....  
.....E-5 à E-10  
Arts.....D-1 à D-5  
Bridge.....E-9  
Crayons de soleil..E-2  
Décès.....E-11  
Dossiers.....B-5  
Économie.....Cahier C  
Éditorial.....B-4  
Horoscope.....E-9  
Monde.....D-6 à D-14  
Mots croisés.....E-6  
Mot mystère.....E-6  
Où aller à Québec D-4  
Patron.....E-10  
Région.....Cahier B

## LA MÉTÉO



Ciel variable avec vents modérés. Maximum de moins un. Demain: peu de changement.

Détails, page E-5

## SUITES de la première page

### Frégates...

«La décision n'est pas prise. Ça veut dire beaucoup. Ça veut dire probablement que les ministres québécois travaillent encore sur le dossier.»

Cette réponse était d'ailleurs la même de la part du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, lui-aussi directement pointé par les questions du ministre Johnson. Selon Robert de Cotret, la réponse d'Ottawa viendra d'ici la fin du mois.

A son avis, M. Johnson a été un peu loin dans ses assertions, en laissant poindre la mort prochaine des chantiers maritimes québécois.

«L'année 1991 où il dit que les carnets de commande des chantiers seront vides, ce n'est que dans quatre ans, si je ne m'abuse. Et jusqu'ici le fédéral a assumé ses responsabilités et va continuer à le faire.»

Outre les six frégates dont le sort n'est pas réglé, il y a une marge de manoeuvre par rapport à l'avenir selon lui avec la modernisation de navires du programme TRUMP et avec le fabuleux contrat des sous-marins nucléaires.

Tout comme au cabinet du ministre de l'Énergie, Marcel Masse, M. de Cotret insiste sur le fait que c'est le gouvernement fédéral qui assure la vie des chantiers maritimes partout au pays par ses contrats. «Et nous allons maintenir notre engagement d'avoir une industrie de construction navale viable au Canada.»

Au cabinet de M. Masse, on renchérit en assurant que les chantiers de Marine Industrie auront de nombreuses opportunités de recevoir leur part du gâteau fédéral.

Bien sûr, convient M. de Cotret, il faut payer plus cher les bateaux en les faisant construire ici par rapport à ce qui peut par exemple être disponible sur les marchés du nord de l'Europe et de l'Asie. Mais c'est le prix que le gouvernement conservateur est prêt à payer pour assurer l'indépendance canadienne et la protection de ses eaux.

#### Une donnée parmi d'autres

Quant au fait que la construction de deux frégates au Québec sur le contrat de six occasionnerait un coût supplémentaire, le ministre Bouchard reconnaît qu'il s'agit d'une donnée du problème dont les membres du cabinet doivent tenir compte. L'ont également celle de gérer en se préoccupant de l'avenir de toutes les régions.

«J'ai dit à M. Johnson dans ce que je croyais être une conversation privée entre deux ministres, qu'en raison de l'expertise des chantiers du Nouveau-Brunswick, ça coûterait plus cher si on en faisait construire une partie au Québec.»

«Ca ne veut pas dire que la décision était prise et qu'il n'y avait donc plus rien à faire.»

«Je crois que M. Johnson veut faire des pressions politiques» a-t-il enchaîné, précisant que lui-même n'avait jamais utilisé ces moyens-là et qu'il n'entendait pas commencer aujourd'hui à mettre les problèmes sur le dos du Québec. Le ministre Bouchard a conclu en qualifiant le procédé de «douteux».

Sous le couvert de l'anonymat, des sources au sein des cabinets n'hésitent pas à dire que le ministre Johnson cherche à se déprendre à tout prix de la situation embarrassante dans laquelle il s'est placé en avançant publiquement qu'il connaissait le tableau depuis l'été dernier, sans pourtant avoir publiquement levé le petit doigt pour tenter de lui apporter des retouches.

#### Malépart inquiet

Pour le député libéral Jean-Claude Malépart, le ministre québécois a parfaitement raison de ne pas faire confiance aux conservateurs. Depuis l'arrivée du dernier gouvernement, M. Malépart note que les mesures s'accumulent pour forcer une rationalisation des chantiers maritimes et donc la fermeture de certains d'entre eux au Québec.

Le partage est facile à cerner selon M. Malépart, les chantiers maritimes iront à la Colombie-Britannique et aux Maritimes, l'industrie automobile à l'Ontario et l'industrie aérospatiale au Québec. ●

### Sondage...

Appelé à expliquer un tel taux de satisfaction dans la population, le directeur de la recherche à la firme CROP, M. Claude Gauthier, s'est dit d'avis qu'il résulte de conjonctures favorables tant dans les domaines économique et politique que dans celui des relations de travail. «En politique, a-t-il dit, plusieurs autres sondages ont démontré le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement. D'autre part, on n'assiste pas à des affrontements majeurs dans le monde du travail et l'économie va relativement bien. Toute la conjoncture était donc favorable pour que les gens estiment que les choses vont bien.»

Il est par ailleurs intéressant de constater que l'effondrement boursier de la fin d'octobre a peu touché les gens puisque le sondage a été mené seulement quelques jours après qu'il se fut produit. De son côté, M. Ghislain Dufour, président du CPQ, s'est dit peu surpris par le résultat du sondage, reconnaissant, entre autres, que le climat des relations de travail est effectivement bon en ce moment.

#### Les éléments

Quand on décortique les éléments ayant pu amener les gens à être aussi satisfaits, on constate qu'autant pour les conditions économiques que pour les relations de travail, on n'a jamais trouvé la situation aussi bonne, dans des proportions respectives de 66 et 65 pour 100. Évidemment, les personnes les plus satisfaites sont les plus scolarisées et celles avec les meilleurs revenus. Comme quoi il vaut mieux être riche et en santé...

Quant au contexte politique, sa perception s'est améliorée depuis l'an dernier, tant au plan provincial que fédéral. La satisfaction continue toutefois à être plus élevée à l'égard de Québec qu'à l'égard d'Ottawa: 62 et 52 pour 100, respectivement.

#### Partage du pouvoir

La majorité des Québécois pensent toujours que les syndicats ont trop de pouvoir et que les médias d'information et l'Église en ont suffisamment. Le changement le plus important, en ce domaine, appartient au gouvernement. Huit pour 100 de plus de la population, par rapport à l'an dernier, estime qu'il a assez de pouvoir.

Dans le cadre des amendements au code du travail, un sujet qui intéresse particulièrement le Conseil du patronat, 49 pour 100 des répondants croient qu'il faudrait donner plus de pouvoir à l'entreprise privée. Viennent ensuite le gouvernement et les syndicats.

#### Les leaders

En ce qui concerne la confiance à l'égard des leaders, les chefs religieux distancent les chefs d'entreprise, cette année. En 1986, ils étaient nez à nez avec 47 et 46 pour 100. Or, les chefs religieux viennent de hausser leur cote à 56 pour 100 alors que les autres pientent.

Viennent ensuite les journalistes qui ont perdu quelques plumes, passant de 36 à 33 pour 100 des gens qui leur font confiance. Au dernier rang, enfin, les chefs syndicaux dament le pion aux chefs politiques. Ces derniers sont passés de 16 à 24 pour 100 alors que les syndicalistes sont demeurés à peu près au même point. ●

## Rendue publique seulement ce matin

# La politique fédérale sur la garde d'enfants déjà critiquée

♦ OTTAWA (PC) - La politique fédérale en matière de garde d'enfants ne sera rendue publique que ce matin, mais déjà les critiques se sont fait vives au sujet d'éléments de la politique révélés, mardi soir, par Radio-Canada.

par Marie TISON

Le réseau anglophone de la radio d'État a affirmé que le gouvernement conservateur dépenserait environ \$5 milliards pour la garde d'enfants sur une période de sept ans.

Une partie de cette somme irait au secteur privé, une autre aux garderies à but non lucratif, et une dernière partie irait directement aux parents qui n'utilisent pas les services de garderie.

Le gouvernement fédéral commencerait par octroyer des subventions pour la création de nouvelles places en garderie. Il assumerait jusqu'à 75 pour 100 de la facture, les provinces défrayant le reste.

Il entendrait également accorder des subventions de fonctionnement aux garderies afin de les aider à acquitter leurs factures et à réduire le plus possible leurs coûts.

Dans les provinces plus riches, comme l'Ontario, le gouvernement fédéral défrayerait la moitié de ce programme. Dans des provinces plus pauvres, comme Terre-Neuve, il assumerait jusqu'à 90 pour 100 de la facture au début, pour revenir à 50 pour 100 après quelques années.

Environ \$100 millions devraient être dépensés pour la garde d'enfants en milieu rural et pour des services fonctionnant 24 heures sur 24 pour les parents qui travaillent de nuit.

Selon Radio-Canada, les parents obtiendraient plus d'argent par l'entremise du système fiscal. La déduction actuelle de \$2,000 pour les frais de garderie passerait à \$4,000.

Enfin, un crédit d'impôt de \$100 serait octroyé aux parents qui font garder leurs enfants ailleurs que dans des garderies et à ceux qui s'occupent eux-mêmes de leurs enfants. Ce crédit d'impôt doublerait la deuxième année.

#### Epp

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social Jake Epp n'a pas voulu confirmer les informations révélées par Radio-Canada, mais il ne les a pas nié non plus.

«Vous verrez demain», s'est-il contenté de lancer.

Le Parti libéral, le Nouveau Parti démocratique et l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance ont été unanimes à critiquer les éléments révélés par Radio-Canada. Si la politique gouvernementale correspond réellement à ces éléments, elle défavoriserait les familles à bas et à moyen revenu, et n'encouragerait pas suffisamment la création de nouvelles places en garderie, ont soutenu les critiques.

La critique néo-démocrate en matière de politiques sociales Margaret Mitchell et Mme Lise Corbeil-Vincent, coordonnatrice à l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, ont expliqué que les déductions fiscales favorisaient d'abord et avant tout les ménages à revenu élevés.

«Cela n'aidera certainement pas les familles monoparentales, qui ne pourront toujours pas se payer des services de garderie», a soutenu Mme Mitchell.

La députée néo-démocrate et Mme Corbeil-Vincent ont ajouté que les déductions fiscales n'entra-

naient pas la création de nouvelles places en garderie.

«Cet argent aide les parents à court terme, mais cela n'améliore pas leurs chances de trouver des services adéquats», a affirmé Mme Corbeil-Vincent.

Mme Mitchell a soutenu que la politique fédérale n'ajouterait en sept ans que 200,000 places aux 200,000 qui existent déjà. Or, plus de 2,5 millions d'enfants canadiens ont une mère qui travaille à l'extérieur.

«Il y aurait encore un besoin désespéré de places», a-t-elle lancé.

#### Secteur privé

La critique libérale en matière de Condition féminine Lucie Pépin s'est dit inquiète de voir les maigres subventions consacrées à la création de nouvelles places aller dans le secteur privé plutôt que dans le secteur non-lucratif.

Elle a soutenu que les places créées dans les garderies privées ne seraient pas accessibles aux familles à faible et à moyen revenu.

«Nous sommes inquiets, parce qu'il semble y avoir un préjugé favorable envers le secteur privé», a-t-elle déclaré. ●

### Haiti...

Toutefois, le CNG a demandé à ces organismes de lui présenter des «personnalités autres que celles précédemment choisies» qui avaient été, rappelle-t-on à Port-au-Prince, destituées dimanche soir par le général Namphy après l'annulation des élections par le CEP à la suite d'un massacre perpétré par des groupes armés néo-duvaliéristes, qui a fait au moins 34 morts et 75 blessés.

#### Position de l'Église

Les deux porte-parole de l'Église engagée d'Haiti, Mgr Willy Romelus et le père Jean-Bertrand Aristide, ont exigé hier le départ du Conseil national de gouvernement (CNG) et appelé la population à refuser de participer aux élections que celui-ci pourrait organiser.

Dans un communiqué, Mgr Romelus, évêque de Jérémie (250 km à l'ouest de Port au Prince), a affirmé que «le peuple haïtien ne peut aller aux urnes» avec le CNG qui «doit être remplacé dans le plus bref délai».

L'évêque a estimé que les «massacres» de dimanche dernier perpétrés «sans aucune intervention des dirigeants et des forces dites de l'ordre» sont dus à la «conjugaison d'une force tripartite: le CNG, le secteur macoute (du nom de la milice du régime des Duvalier) des forces armées et les duvaliéristes, contre le peuple».

#### Une vraie révolution

Pour sa part, dans un entretien avec des journalistes étrangers, le père Aristide a appelé à «une vraie révolution» dans le pays et prôné la «non-violence active» sans exclure cependant le recours aux armes dans une deuxième étape.

Interrogé sur la répression que cela pourrait déclencher, le père Aristide a indiqué qu'on «ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs».

Il a aussi violemment mis en cause la «complicité de l'impérialisme américain» qui a «accepté de massacrer le peuple haïtien à travers le CNG» en soutenant celui-ci.

L'Église engagée avait été à la pointe du mouvement d'opposition au CNG de juillet dernier, marqué par plusieurs manifestations et grèves générales, qui s'était soldé par un échec.

#### Les réactions

L'Union des nationalistes démocrates-chrétiens haïtiens (UNDCH) a pour sa part lancé hier un appel à la grève générale si d'ici aujourd'hui le Conseil national de gouvernement n'a pas été dissous, un nouveau conseil civilo-militaire formé et un conseil électoral constitué.

Dans un communiqué, l'UNDCH, qui comprend notamment le Parti démocrate-chrétien du pasteur Sylvio Claude, considéré comme un des principaux candidats à la présidence, estime que ce nouveau conseil devrait être formé de «trois militaires patriotes et de quatre civils».

«Nous demandons à la population des neuf départements d'entrer dans une désobéissance civile totale, aux commerçants, industriels, associations syndicales socio-professionnelles et toutes les organisations de quartiers et fonctionnaires de l'État d'observer une grève jusqu'à la satisfaction de ces trois points» si d'ici le 3 décembre aucune réponse n'a été donnée, indique le communiqué.

#### Mesures efficaces

Les observateurs soulignent que le fait que certains pays aient coupé leur aide à Haiti, et que de grands organismes comme la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international menacé d'en faire autant, a exercé une énorme pression sur le Conseil national de gouvernement et l'a amené à réfléchir sur l'avenir du pays.

À ce sujet, la RFA suspend son aide militaire et au développement destinée à Haiti, à la suite des violents événements qui ont conduit à l'annulation des élections dimanche dernier dans l'île, a annoncé à Bonn le ministre d'État aux Affaires étrangères Helmut Schaefer.

L'Allemagne fédérale s'aligne ainsi sur la position de la Maison-Blanche, qui avait pris une mesure similaire à l'annonce des exactions en Haiti. La RFA reprendra son aide lorsqu'une date pour de prochaines élections aura été fixée, a ajouté M. Schaefer.

#### Une menace?

Enfin, le président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, le démocrate Dante Fascell, a appelé hier le gouvernement haïtien à démissionner immédiatement en raison des violences qui ont provoqué l'annulation des élections de dimanche.

«Si les membres du (Conseil national de gouvernement) ne démissionnaient pas, les États-Unis devraient alors s'orienter vers la reconnaissance d'un gouvernement en Haiti qui bénéficie du soutien et de la confiance du peuple haïtien», a-t-il déclaré dans un discours devant la Chambre.

Toutefois, les États-Unis n'envisagent aucune intervention en Haiti, a affirmé hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Martin Fitzwater.

«Nous surveillons la situation très étroitement», a déclaré M. Fitzwater en réponse à des questions au cours de sa conférence de presse quotidienne. «Nous n'avons envisagé aucune intervention en Haiti», a-t-il ajouté en soulignant que la situation semblait plus calme dans le pays.

À la suite de l'annulation des élections, attribuée par nombre d'observateurs à l'inaction du gouvernement provisoire face aux attaques de bureaux de vote par des éléments duvaliéristes armés, plusieurs voix s'élevaient aux États-Unis en faveur d'une intervention extérieure soit des Américains soit d'une force multilatérale, sous l'égide par exemple de l'Organisation des États américains (OEA). ●

LA QUOTIDIENNE

tirage du 2 décembre  
2-2-1  
6-4-5-3

6/49

15-22-30-35-37-49  
(complémentaire)  
26



coupé spécialement pour nous

LE MANTEAU TROIS-QUARTS

OUATINÉ

99.95

c'est le manteau de fin de semaine idéal, longueur trois-quarts, en nylon et coton ouatiné, il est chaud, léger, forme droite avec long fermoir sous large patte pression, grandes poches, marins, taupe, écru, rose, vert, bleu, p.m.g. rég. 150.00

la maison  
**simons**

PLACE STÉ-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

# Contrat des frégates: 800 travailleurs de MIL Davie sont partis manifester à Ottawa



Le chantier naval de Lauzon embauchait environ 2,000 travailleurs dans « ses belles années » aujourd'hui, il n'en compte plus que quelque 450. Ce qui explique le mouvement de protestation du chantier de Lauzon.

♦ Craignant que les autorités gouvernementales fédérales annoncent aujourd'hui l'octroi du plantureux contrat de \$3,5 milliards pour la construction de six frégates au chantier naval St. John Shipbuilding du Nouveau-Brunswick, pas moins de 800 personnes réparties dans une vingtaine d'autobus iront, ce matin, manifester leur mécontentement sur la colline parlementaire à Ottawa.

par Réjean LACOMBE

Dans une ultime tentative pour amener Ottawa à accorder sa part du gâteau au chantier maritime de la MIL Davie de Lauzon, les membres du syndicat, leur président en tête, Robert Monette, de même que des représentants du Comité des frégates qui a été mis sur pied il y a une semaine ainsi que des représentants des municipalités de la rive sud, espèrent fermement rencontrer les autorités gouvernementales fédérales dans le but de leur faire part de leurs récriminations.

Jusqu'à présent, les principaux intervenants craignent le pire. Le mutisme des autorités attise leur crainte. Au cours de la journée d'hier, plusieurs d'entre eux émettaient l'opinion que les dés étaient jetés et qu'Ottawa était décidé à se tourner vers le Nouveau-Brunswick.

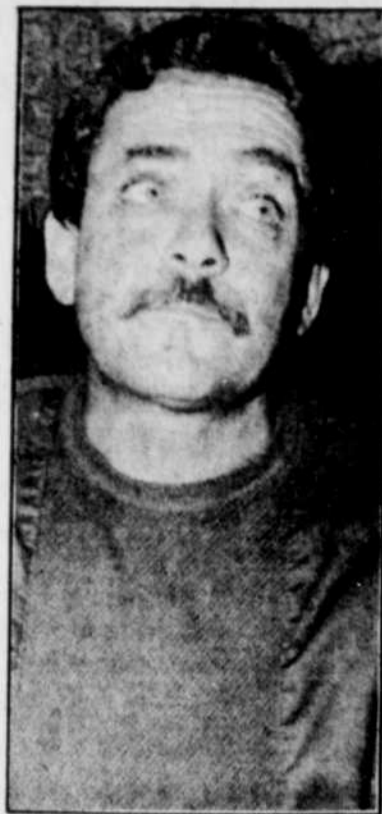
Jusqu'à maintenant les dirigeants de ce comité de même que les principaux intervenants dans ce dossier ont vivement déploré le si-

lence des principaux ministres québécois à Ottawa. Pour sa part, le président du syndicat, M. Monette, a indiqué que le ministre des Services et des Approvisionnements, M. Michel Côté, était prêt à rencontrer les représentants syndicaux demain.

Le Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN) a également lancé une invitation aux autorités municipales de la région pour qu'elles accompagnent les travailleurs à Ottawa. « Tous les gens qui travaillent au chantier et ceux qui sont en chômage, de préciser M. Monette, sont invités à venir manifester à Ottawa. » La caravane quittera le terrain de stationnement de la MIL Davie vers les 7h30.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les travailleurs du chantier de Lauzon prennent la route en direction d'Ottawa. Le 6 mars 1986, pas moins de 800 syndiqués, représentants des mouvements socio-économiques et des municipalités de la rive sud avaient revendiqué à ce moment le contrat de construction du deuxième supertraversier. Cette démarche avait porté fruit puisque quelques mois plus tard, la MIL Davie héritait de la construction de ce traversier.

Toutefois, cette fois-ci la situation est différente. En juin dernier, les autorités gouvernementales fédérales confiaient au chantier St. John Shipbuilding la maîtrise d'oeuvre du projet de construction de six frégates. Tout indiquait également que ce contrat de \$3,5 milliards prendrait également la route du Nouveau-Brunswick.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve  
Robert Monette, président du syndicat de la MIL Davie de Lauzon

Dans ce décor économique se faufile également certaines ruines politiques qui ont été démenties par les intéressés mais qui sont malgré tout encore très présentes. On laisse entendre que le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, pourrait donner son appui à l'entente constitutionnelle du lac Meech si le chantier de Saint-Jean se voit confier la construction des six frégates. ♦

## Raymond Garneau est pour le partage Sorel et Lauzon ont droit à une frégate et demie chacun

♦ Le lieutenant québécois de John Turner, M. Raymond Garneau, estime que le Québec doit avoir sa part du farineux contrat de \$3,5 milliards pour la construction de six nouvelles frégates.

par Réjean LACOMBE

M. Garneau qui assistait, hier soir, au congrès à l'investiture du Parti libéral du Canada dans la circonscription électorale de Charlesbourg, a indiqué, au cours d'une interview accordée au SOLEIL, qu'il favorisait la reconduction des principes qui avaient guidé l'ancien gouvernement libéral dans l'octroi du premier contrat de construction de frégates.

La St. John Shipbuilding s'était alors vu confier la maîtrise d'oeuvre du premier projet. Par la suite les chantiers navals du Québec avaient hérité de la construction de trois frégates. Les chantiers de Sorel et de Lauzon doivent donc construire chacun une frégate et demie.

« Il faut, de dire M. Garneau, que le Québec ait sa part. Je ne suis pas opposé à ce que le chantier de la St. John Shipbuilding devienne le maître d'oeuvre du projet. Mais, si les travailleurs des chantiers québécois veulent travailler encore en 1991, il faut que le Québec ait sa part et que l'on en arrive à une forme de répartition du contrat. »

M. Garneau croit lui aussi que si jamais ce contrat de \$3,5 mil-

liards prend la direction du Nouveau-Brunswick, les chantiers maritimes du Québec éprouveront énormément de difficulté. Tout en préchant en faveur d'une répartition du contrat de construction des six nouvelles frégates, le député libéral de Laval-des-Rapides soutient que le gouvernement fédéral doit s'engager aussi dans une rationalisation des chantiers maritimes canadiens.

« Le Québec, constate M. Garneau, a fait sa large part à ce chapitre. Par l'entremise de la Société



Le Soleil, Jean Villeneuve  
Raymond Garneau trouverait dégueulasse si Mulroney offrait les frégates au Nouveau-Brunswick contre leur signature à l'accord du lac Meech

générale de financement (SGF), Marine industrie est devenue propriétaire des trois chantiers navals du Québec où une rationalisation s'installe présentement. C'est au gouvernement fédéral de réagir maintenant. »

M. Garneau s'en est également pris durement au gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney en l'accusant « d'agir uniquement sous la pression ». Selon le critique libéral, cette façon de procéder provoque des déchirements interrégionaux comme c'est le cas actuellement avec l'épineux dossier des frégates. « En se traînant les pieds de la sorte, poursuit M. Garneau, le gouvernement fédéral crée des problèmes économiques. »

Le bras droit de John Turner au Québec dit vivement espérer que le premier ministre Mulroney se servira du dossier des frégates pour obtenir du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, son appui à l'accord constitutionnel du lac Meech. « Ce serait dégueulasse, de dire M. Garneau. Tu ne peux pas faire cela. Ce serait une honte du point de vue démocratique. J'espère que ce n'est pas vrai. »

M. Garneau qui souffrait d'une extinction de voix, n'a pu, hier soir, prononcer son discours devant plus de 600 militants libéraux de Charlesbourg qui ont choisi Me Paul Vézina pour représenter le PLC lors du prochain scrutin. C'est le député Jean Lapierre qui a remplacé M. Garneau. ♦

## Bourassa nie que Mulroney lui ait dit d'oublier le contrat

♦ (PC) - Le premier ministre Bourassa a nié hier que son homologue fédéral Brian Mulroney lui ait dit d'oublier l'obtention de contrats pour la construction de frégates.

Le gouvernement québécois se débat comme un diable depuis quelque temps pour tâcher d'amener le gouvernement canadien à confier la construction d'au moins deux frégates de la marine aux chantiers navals du Québec afin de sauver cette industrie et quelque 1,400 emplois.

Il semblerait donc, selon des questions du député péquiste de Roberval, Michel Gauthier, hier à l'Assemblée nationale, que le dossier des frégates et des chantiers maritimes dans son ensemble soit rendu au niveau des premiers ministres.

Est-il exact que M. Mulroney ait dit au premier ministre du Québec de faire son deuil de l'octroi de contrats de frégates au Québec ? a demandé en substance M. Gauthier.

« Cette rumeur ou nouvelle est sans fondement », a répondu M. Bourassa sans élaborer davantage sur le sujet.

De son côté, le responsable de ce dossier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, qui se bat désespérément pour que le Québec obtienne sa part minimale dans cette affaire, a réitéré que le fédéral doit assumer ses responsabilités au même titre que le Québec.

Le ministre a de nouveau blâmé certains ministres québécois à Ottawa pour leur manque de compréhension et leur incapacité à remplir leurs engagements vis-à-vis des électeurs.

« Le ministre comprend-il que sans les frégates, il devient impossible pour nos chantiers navals de se classer en prévision de la construction de sous-marins? », a demandé Michel Gauthier, le député péquiste de Roberval.

« Oui, je le comprends parfaitement, a répondu M. Johnson, mais il semble qu'il y en ait ailleurs qui ne comprennent pas. »

Tout indique qu, le gouvernement québécois est coincé dans ce dossier et qu'il éprouve beaucoup de difficultés à faire valoir son point de vue à Ottawa face à la St. John Shipbuilding, du Nouveau-Brunswick, principal concurrent des chantiers maritimes du Québec.

M. Johnson a lancé encore mardi un pressant appel à l'aide et à la compréhension de ses homologues québécois à la Chambre des Communes afin de garnir le carnet de commande des chantiers navals menacés de disparition après 1991 s'ils n'obtiennent pas de nouveaux contrats à court terme.

Le gouvernement du Québec a déjà investi plusieurs millions de dollars pour rationaliser et réaliser un plan de redressement des chantiers de Marine Industrie, Vickers et Davie et il attend maintenant des contrats pour faire travailler son monde. ♦

## Le syndicat de Marine industrie fera front commun avec Lauzon

♦ MONTREAL (PC) - Le Syndicat des travailleurs des chantiers maritimes de Marine industries craint pour les emplois dans l'industrie navale au Québec, autant à Lauzon qu'à Sorel ou Montréal.

En entrevue avec la Presse canadienne, hier, le président du Syndicat des travailleurs de Marine industrie, à Sorel, M. Claude Sylvestre, a dit lui aussi craindre pour l'avenir des chantiers maritimes au Québec. « Les emplois n'ont jamais été aussi bas. C'est critique pour l'industrie navale. Déjà, l'industrie est malade au Canada; on ne fait plus que du militaire, des frégates ou des sous-marins. »

Selon les chiffres qu'il a cités, à Sorel, Marine a déjà employé 3,000 travailleurs, dans « ses belles années », entre 1973 et 1980. Aujourd'hui, à peine 350 ouvriers demeurent actifs sur le chantier.

À Lauzon, face à Québec sur la rive sud, 450 personnes travaillent aujourd'hui, alors que les chantiers Davie en ont déjà embauché 2,000, selon lui. A Montréal, c'est la même situation: 150 ouvriers, contre 1,500 lorsque l'industrie navale florissait.

Unis pour le contrat

Les chantiers maritimes de Sorel et Lauzon ont toujours été en compétition pour obtenir des contrats de la part des gouvernements. Lorsque le gouvernement avait annoncé la restructuration des chantiers maritimes, chacun avait dit craindre que ses emplois ne soient transférés dans la ville « concurrente ». Mais, aujourd'hui, M. Sylvestre se dit prêt à faire front commun avec le syndicat de Lauzon pour obtenir du gouvernement fédéral que la province de Québec obtienne sa juste part des contrats.

Pour le moment, ce qui compte, c'est que Québec se voit attribuer au moins deux des six frégates dont la marine canadienne a besoin. Le président du syndicat insiste: si la province obtient ses deux frégates d'Ottawa, Marine Industries devra veiller à ce qu'elles soient « réparties équitablement entre les deux chantiers » de Lauzon et Sorel. ♦



Le Soleil, André Pichette  
Le président du syndicat de Marine industries, M. Claude Sylvestre veut s'unir avec Lauzon pour que le Québec obtienne 2 frégates



PC  
Robert Bourassa nie que le Québec ait perdu le contrat.



PC  
Daniel Johnson continue de faire des pieds et des mains pour convaincre Ottawa.

## Gérald Larose

### «J'ai l'impression qu'il y a des prix énormes qui se paient sur notre dos»

♦ (PC) - « J'ai l'impression qu'il y a des prix énormes qui se paient sur notre dos pour conclure des ententes politiques type lac Meech, mais c'est Québec qui paie la note. »

C'est ce qu'a déclaré hier, au cours d'une interview, le président de la Confédération des syndicats nationaux, Gérald Larose, appelé à commenter l'affaire des engagements pris envers la population du Québec et particulièrement envers les chantiers Davie, il va falloir que le gouvernement fédéral les tienne, a encore déclaré M. Larose.

« La lune de miel Bourassa-Mulroney produit des enfants qu'on ne veut pas avoir, type lac Meech et libre-échange, alors que ceux qu'on veut avoir et qu'on avait, les frégates, sont en train d'aller ailleurs. »

Quand Marine Industrie s'est porté acquéreur de l'ensemble des

chantiers navals, a-t-il rappelé, on nous a dit que c'était pour établir une stratégie industrielle intégrée, tant au niveau de la conception, de la mise en route et de la réalisation. Sur cette base-là, les syndicats étaient prêts à participer à un certain nombre d'ajustements pour mettre cela au point.

« Sauf qu'on va mettre ça au point pour produire quoi? Il semble qu'on va mettre ça au point pour produire rien, si ça continue. Dans ce sens-là, il y a du monde qui ont raconté des blagues à d'autre monde. »

Tout en se défendant d'être un spécialiste des chantiers maritimes, M. Larose croit que les chantiers sont menacés de fermeture.

« Dans ce secteur-là comme dans d'autres, a-t-il dit, quand on perd la capacité de concevoir et de produire et qu'on exécute des travaux de second ordre, on perd l'expertise. » ♦



PC  
Pour Gérald Larose, la lune de miel Bourassa-Mulroney ne produit pas les enfants qu'on veut.

**Pour 75 pour cent des Québécois**

**Le libre-échange, une question importante**

♦ **MONTREAL** - La question du libre-échange est jugée importante par 73 pour 100 des Québécois et 44 pour 100 d'entre eux croient que l'effet de ce traité devrait être bénéfique pour l'économie québécoise.

par Richard HENAUULT

Ce résultat est l'un de ceux qui ont le plus frappé M. Claude Gauthier, directeur de la recherche à la maison CROP qui a mené le sondage commandé par le Conseil du patronat du Québec. « À la lumière d'autres sondages, explique-t-il, nous savions à peu près l'opinion de la population sur le libre-échange. Cependant, contrairement à ce que d'aucuns sont portés à croire, la question n'intéresse pas seulement les économistes, les hommes politiques, les hommes d'affaires ou autres spécialistes. Peu importe leur connaissance du sujet, près de la moitié de la population, soit 45 pour

100, considère que la question est très importante. Seulement 18 pour 100 la jugent peu ou pas du tout importante. »

Ce volet faisait partie d'une série de questions d'actualité que le Conseil du patronat avait demandé à CROP de soumettre à l'échantillon de 646 personnes.

Le second volet concernait la révision du rôle du gouvernement dans certains secteurs, et 74 pour 100 des répondants ont aussi jugé cette question importante. Plus particulièrement, 79, 78 et 68 pour 100 des gens interrogés se sont respectivement montrés favorables à ce qu'il y ait des garderies privées, des écoles privées et des services de santé privés.

Enfin, pas moins de 80 pour 100 des répondants considèrent comme importante la question des frais de scolarité universitaire. Plus de la moitié, soit 58 pour 100, sont

cependant défavorables à une augmentation progressive de ces frais.

**Le travail**

Une autre série de questions de CROP concernait les sujets traditionnels du CPQ sur le monde du travail. On y apprend, notamment, que, plus que jamais, la population est d'accord avec la participation active des dirigeants d'entreprise aux débats publics. Pas moins de huit personnes sur dix ont exprimé cet avis. Bien sûr, le président du CPQ, M. Ghislain Dufour, a volontiers manifesté sa satisfaction face à ce résultat.

**Droit de grève**

Au moins huit Québécois sur dix, encore, désapprouvent le droit de grève dans les écoles, les Postes, les transports en commun, l'électricité et le gaz ainsi que dans les hôpitaux. Dans le cas des hôpitaux, des écoles et de l'électricité et gaz, pour lesquels la même question avait été

posée l'an dernier, la désapprobation a crû.

Inversement, cependant, le droit de grève dans les entreprises privées a fait des gains dans l'accord de la population. Il atteint même un sommet en six ans, avec 52 pour 100 d'accord.

**Appartenance syndicale**

Donnée significative concer-

nant l'échantillon du sondage : 61 pour 100 des personnes étaient des travailleurs, et à l'intérieur de ce sous-groupe, 33 pour 100 étaient syndiqués. Ceci marque une décroissance constante dans les sondages commandés par le CPQ.

Parmi les répondants syndiqués, 20 pour 100 préféreraient ne plus l'être s'ils en avaient la possibilité. Chez les travailleurs non syn-

diqués, seulement 12 pour 100 voudraient le devenir.

La dernière question consistait à demander si « on devrait être obligé d'être membre d'un syndicat pour obtenir ou conserver un emploi ». À raison de 73 pour 100, les personnes interrogées ont répondu non, mais ceci constitue une légère diminution par rapport à l'an dernier. ♦

**La stratégie du Conseil du patronat inquiète Larose**

♦ « Ce n'est pas un sondage qui me décourage, loin de là. Ce qui m'inquiète plutôt, c'est la stratégie d'intoxication du Conseil du patronat qui s'amuse à tous les six mois à poser les mêmes questions pour avoir les mêmes réponses. »

par Guy DUBÉ

C'est de cette manière que le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Gérard Larose, a commenté, hier, le sondage CROP réalisé pour le compte du Conseil du patronat du Québec (CPQ), en novembre.

Les résultats du sondage, rendus publics hier, classent les chefs syndicaux au dernier rang en ce qui a trait à la confiance que le public leur accorde. Les syndicalistes sont précédés dans l'ordre par les politiciens, les journalistes, les chefs d'entreprise et, au premier rang, les chefs religieux.

Par ailleurs, 56 pour 100 des gens croient que les syndicats ont trop de pouvoir au Québec. Qui plus est, 45 pour 100 des gens interrogés se prononcent contre le droit de grève dans le secteur privé.

« Les politiciens, les journalistes et les chefs syndicaux sont, par essence, des casse-pieds. Je dirais même que les chefs syndicaux sont champions dans les casse-pieds, parce qu'ils dérangent, ils dérangent les patrons. Dans ce sens-là, notre popularité dans le public sera toujours un peu à contre-courant. » a mentionné M. Larose, tout en indiquant qu'il est normal que le public

voit les choses ainsi avec le genre de questions qui lui sont posées.

Le chef syndical a ajouté qu'il en coûte moins cher au CPQ de commander des sondages avec des questions suggestives, que d'acheter des espaces publicitaires dans les journaux pour améliorer son image et noircir celle des syndicats.

**Conseil confédéral**

M. Larose assiste, depuis hier, au conseil confédéral de la CSN, à Québec, où 175 délégués discutent des différentes orientations à suivre.

Il sera notamment question, jusqu'à demain, de libre-échange, d'une stratégie de politique économique pour le Québec, d'une politique de gestion intégrée des déchets solides, ainsi que de santé et de sécurité au travail.

Hier midi, près de 200 délégués et ex-travailleurs du manoir Richelieu ont manifesté, sur la Colline parlementaire de Québec. Il y aura en effet bientôt deux ans, les 300 employés du manoir perdraient leur emploi, suite à la vente de l'hôtel



Le résultat du sondage n'inquiète pas Gérard Larose.

par le gouvernement québécois. C'est l'homme d'affaires Raymond Malenfant qui avait alors acquis l'établissement, pour la modique somme de \$555 555. ♦

**Un sondage tendancieux et contradictoire, selon Daoust**

♦ **MONTREAL** - Le secrétaire général de la FTQ, Fernand Daoust, qualifie de tendancieux et de contradictoire, le sondage publié, hier, par le Conseil du patronat du Québec.

par Brigitte BRETON

Même si la tenue du congrès biennuel a empêché la direction d'étudier à fond le sondage, une lecture rapide fait dire à M. Daoust qu'il

s'agit là d'une campagne subtile du patronat québécois, pour discréditer les syndicats.

« Le Conseil du patronat veut faire croire que le mouvement syndical est en perte de vitesse. Or, cela est faux, puisque nous continuons à recruter des membres », souligne-t-il au SOLEIL. Il mentionne que la FTQ vient d'accueillir quelque 25 000 nouveaux membres. La FTQ voit donc là une contradiction entre le sondage et la réalité.

M. Daoust ne comprend pas non plus comment on peut affirmer que les syndicats ont trop de pouvoir. « Il faudrait qu'on m'indique les pouvoirs que possèdent les syndicats, car nous devons répéter maintes fois les mêmes demandes », dit-il. Pour lui, le trop grand pouvoir du mouvement syndical n'est qu'un mythe.

De plus, l'organisation syndicale s'étonne que le sondage évite plusieurs sujets. « Et ce n'est sûrement pas un oubli de leur part, de commenter le président Louis Lamberge, s'il n'y a aucune question sur les fermetures d'usines, les nombreux lock-out, les causes de chômage, les pratiques anti-syndicales et le manque de services sociaux et de santé. »

La FTQ juge aussi le sondage non crédible à cause de son échantillon restreint. Selon la centrale, 646 Québécois ne sont pas représentatifs de l'ensemble des groupes de la société. ♦

Pour vos articles de cuir et de voyage de haute distinction

DEPUIS 1890

**FOURNIER**

**VIA AVIS**

**AUX PASSAGERS DE VIA RAIL**

À compter du 6 décembre 1987, VIA offrira gratuitement à tous ses passagers le transport par traversier entre Lévis et Québec.

Les passagers qui désirent se prévaloir de cette offre devront le spécifier au préposé au comptoir VIA qui fera, à cet effet, un ajustement sur le billet.

VIA désire également informer ses usagers que les trains 14 et 15 (l'Océan) ne feront plus d'arrêt à Charny à compter du 29 novembre 1987.

Toutefois, l'arrêt sera maintenu sur les trains suivants:

Train 22, Montréal - Québec	arrive à Charny à 15h34
Train 23, Québec - Montréal	départ de Charny à 12h26
Train 632, Québec - Mont-Joli	départ de Charny à 15h40
Train 631, Mont-Joli - Québec	arrive à Charny à 12h15

Les correspondances du train 22 au train 632, et du train 631 au train 23, se maintiendront à Charny.

**EPSON EQUITY II**

Deux fois plus rapide qu'un PC TURBO

IMPRIMANTE LX800 GRATUITE À L'ACHAT D'UN ORDINATEUR EQUITY II Valable jusqu'au 31 déc. 87

**1995\$**

GARANTIE 1 AN PAR EPSON CANADA D'un océan à l'autre

UNITÉ DE DISQUE: Deux lecteurs de disque 360 Ko	MÉMOIRE: RAM: 640Ko
MONITEUR: haute résolution graphique	CLAVIER: Type AT
INTERFACE: Série/parallèle/horloge	CABLE INCLUS: MS-DOS/GW-BASIC
CARTE: MGA/CGA	

3200, Quatre-Bourgeois (entre Henry IV et Duplessis)  
Tél.: (418) 651-1882  
Appel sans frais 1-800-463-5285

**Une école sur mesure!**

**LES SPORTS**

Plus qu'une simple activité physique, le sport constitue une occasion d'apprendre les mérites de l'effort et du travail d'équipe. C'est pourquoi nous offrons un vaste éventail d'activités sportives intra-murales et inter-scolaires.

L'Externat Saint-Jean-Eudes: l'enseignement secondaire complet pour garçons et filles.

Examens d'admission 1<sup>re</sup> année du secondaire les 5 et 12 décembre.

Pour tout renseignement additionnel, composez le 529-4565

externat saint-jean-eudes

250, ave du Colisée, Québec (Québec) G1L 3Z9

50 ANS AU SERVICE DES JEUNES

Un cadeau de choix pour Noël!

**PIANO DIGITAL KAWAI**  
Modèle P-250 **2 395\$**

**PIANO KAWAI CX4S**  
Disponible dans le noir et le noyer, 41 pouces — 88 touches **2 595\$**

**PIANO À QUEUE KAWAI**  
Prix spécial des Fêtes

Distributeur exclusif **MUSIQUE & BEAUDOIN**

17, rue Desjardins Lévis, 833-2141

**Grève à Air Canada: le ministre Pierre Cadieux est prié d'intervenir**

♦ (PC) - Le ministre du Travail, M. Pierre Cadieux, doit intervenir et voir à ce qu'Air Canada reprenne ses services, a déclaré mercredi M. Guy Chartrand, président du groupe de pression Transport 2000.

Cette inactivité du transport aérien national est inacceptable, vu que les négociations sont rompues et qu'aucune des parties ne semble prête à vouloir mettre fin à l'impasse, a dit M. Chartrand.

Cette immobilisation survient à l'une des périodes les plus mouvementées de l'année, a-t-il noté, c'est pourquoi les autres moyens de transport, soit les autobus, les trains et les autres compagnies aériennes ne peuvent pas répondre aux besoins de tous les voyageurs que l'on a plantés là.

Air Canada transporte habituellement 48 pour 100 des voyageurs dans l'espace aérien au-dessus du Canada.

Durant le week-end, M. Cadieux a indiqué qu'il fournirait un médiateur pour assister les deux parties en autant que l'une et l'autre auraient accepté de retourner à la table des négociations.

Un tel espoir demeurerait bien mince hier.

« C'est la question no 1 que je me suis demandée hier soir, combien de temps cela durera-t-il? - Je ne le sais pas », a pour sa part répondu M. Ron Fontaine, négociateur chef de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale.

M. Fontaine a dit qu'il n'y avait eu aucun contact entre le syndicat et la société aérienne depuis le week-end.

Le président d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, a annoncé l'immobilisation des appareils de la compagnie, vendredi dernier, en affirmant que la société ne pouvait plus assurer un service fiable et sûr.

**Aucune panique**

Et depuis le début de la semaine, la compagnie a mis à pied ses 7,700 pilotes, agents de bord et employés de la billetterie.

Air Canada, a affirmé un porte-parole de la société, M. Brock Stewart, a confié par sous-contrats ses vols nolisés à d'autres transporteurs.

« Jusqu'ici, nos clients n'ont connu aucun ennui majeur. Nous aurions préféré voyager à bord d'appareils d'Air Canada mais, pour le moment, il n'en est absolument pas question. Nous prenons bien soin de tous et chacun », a déclaré M. Ron Harding, vice-président de la mise en marché chez Sunquest Vacations.

Mme Sheila Claudi, gérant en charge de la mise en marché au service de voyages Touram d'Air Canada, a dit que l'agence avait pu trouver des sièges avec d'autres lignes aériennes pour 90 pour 100 de ses 700 à 800 clients, au cours du dernier week-end. Aux autres 10 pour 100, l'agence a offert d'autres destinations 'de valeur égale' mais Mme Claudi a été incapable de préciser combien de clients avaient simplement annulé leurs réservations.

Québec, Le Soleil, jeudi 3 décembre 1987

# Pierre Blais vedette de la manifestation de l'UPA

Le ministre fédéral Pierre Blais a été la vedette involontaire et stoïque de la mise en scène préparée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour dénoncer verbalement le projet de libre-échange.

par Michel CORBEIL

Invité à prononcer un discours à l'occasion du congrès général de l'organisme, le député ministre de Bellechasse et ministre d'Etat à l'Agriculture a pu s'exécuter sans être interrompu ou chahuté une seule fois. Les choses se sont gâtées pour lui lorsqu'il a quitté le micro.

Devant plus de 2.000 personnes et dans une atmosphère digne des conventions politiques américaines, il s'est fait remettre par un sosie de Ronald Reagan, le président des États-Unis, un lapin symbolisant ce que le gouvernement conservateur aurait eu en échange du «cheval» de l'agriculture. Solennellement, un cerceuil a été promené dans la salle bondée pour lui faire savoir que les membres de l'UPA estiment que la ratification du pacte signifie leur mort.

Sur la tribune, trois intervenants, dont le président de la centrale syndicale, M. Jacques Proulx, lui ont reproché son attitude et celle de son gouvernement dans le dossier du libre-échange. Un agriculteur de sa circonscription, M. Christian Lacasse, choisi par l'UPA parce qu'il est issu de «la base», l'a accusé d'avoir «menti au monde agricole. Il faudrait être bien naïf pour faire confiance à quelqu'un qui s'en tient à la ligne de son parti plutôt qu'aux intérêts des producteurs et de l'agriculture. On en veut pas du libre-échange.»

Un autre agriculteur «de la base», M. Raymond Carpentier, a lancé que les conservateurs ne sont pas livrés à une «négociation, mais à une reddition». Choisi parce qu'il vient de Portneuf, comté du ministre québécois Michel Pagé - «qui lui-aussi a tendance à ne pas trop réfléchir», a dit M. Proulx - il a félicité les brasseurs canadiens de bière d'avoir obtenu l'exclusion de leur secteur du traité. «eux, ils l'ont le secret».

M. Proulx a énuméré une longue liste de groupes, du secteur agricole et d'ailleurs, qui ont tous des conditions pour accepter le projet en négociation. «Vous nous avez traité, vous ou des gens du gouvernement, de réactionnaires et d'ultra-conservateurs, mais vous étiez contents que nous soyions conservateurs, il y a quelque temps.» Il a remis au ministre une résolution votée par le congrès, recommandant d'accroître les pressions pour bloquer le projet.

### Dialogue de sourds

Au terme de l'assemblée, M. Proulx a confessé qu'il n'a rien appris de neuf de la part du ministre. Tout en se disant «capable d'en prendre», ce dernier a indiqué que «me faire traiter de menteur, je ne le prends pas. Je n'ai jamais dit que l'agriculture serait exclue des pourparlers.»

Sur la tribune ou en conférence de presse, M. Blais n'a jamais perdu contenance. Il s'est dit déçu que

l'exercice débouche sur un «dialogue de sourds» qu'il assure ne pas vouloir. «J'aurais aimé qu'on m'amène des arguments, j'en ai pas entendu, a-t-il dit en substance. Il s'est dit convaincu que le pacte, c'est un bon 'deal' pour l'agriculture». Il espère d'ailleurs dévoiler une étude d'impact sur ce secteur d'ici Noël.

Malgré les propos contraires de l'UPA, il a juré que les autorités canadiennes veulent toujours le maintien de l'article 11 du GATT (sur les accords commerciaux internationaux) qui prévoit que les pays peuvent placer sur des listes de protection certains produits. Il a affirmé avec force qu'il n'est «pas question de se laisser envahir par les surplus américains», que les quotas de production et les agences de commercialisation demeureront en place. «C'est loin d'être aussi dramatique qu'on le dit (à l'UPA).»

Devant l'assemblée, M. Blais s'est dit convaincu que les producteurs québécois sont capables de relever les défis. «J'ai compris le message et je vais le transmettre au gouvernement. Il serait sage d'entretenir un dialogue. Il y a moyen de s'engager dans cet accord historique. Et rappelez-vous lorsque vous avez mis sur pied vos agences de commercialisation, l'opposition des producteurs a été encore plus forte.»



Hier, devant l'Assemblée nationale, près de 2.000 agriculteurs ont assisté à une improvisation théâtrale pour dénoncer les tractations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange. La foule s'est rendu ensuite au congrès général de l'UPA pour «souligner» le passage du ministre fédéral d'Etat à l'Agriculture, M. Pierre Blais.

## GRAND FESTIN DE LA CHASSERESSE

DU 23 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE



LIÈVRE  
MARCASSIN  
CHEVREAU  
DAIM  
CERF  
BISON  
RENNE  
CHEVREUIL  
MOUFLON

CIVET DE DAIM AUX QUENELLES DE PAIN 15,75 \$  
TOURNEDOS DE MARCASSIN À L'AIGRE-DOUX 16,75 \$  
GIGUE DE MOUFLON À LA BERGÈRE 17,75 \$

Bar • Restaurant rotatif  
**L'ASTRAL**  
Cuisine à l'européenne

RÉSERVATIONS 647-2222 • POSTE 6226



1, hôtel... sur Grande-Allée

**COURS DE SERVICE au BAR**  
avec certificat  
de l'ÉCOLE des MAÎTRES  
au CHÂTEAU FRONTENAC  
COURS de CONNAISSANCES des VINS  
Permis culture personnelle 749551 min. Éducation du Québec  
692-0310

**ACHETONS OR**  
**Landry-Jacot**  
738, MAIL CENTRE-VILLE

**A. Cloutier** Radio TV Inc.  
*vous suggère pour les Fêtes...*  
*la qualité* **NEC**

**Un cadeau durable**

**LE NOUVEAU VIDÉO DIGITAL NEC**  
Modèle 1988 — DX-2500U

- Réducteur de bruit digital ● Effets spéciaux, marche arrière, arrêt sur image et ralenti ● Mémoire digitale ● Nouveau système "HQ" pour une image plus nette ● Syntonisateur câblecompatible 110 canaux ● Décodeur MTS ● Télécommande avec affichage sur écran ● Effet robot "strobe"

*Prix spécial pour les Fêtes sur place*

21" stéréo  
**SPÉCIAL**  
**699\$**

Modèle CT 2060A: 21"  
CT 2660: 28" également disponible

- Téléviseur à écran carré et plat ● Syntonisateur au quartz 142 canaux ● Décodeur MTS incorporé ● Haut-parleurs stéréo ● Heure et canal affichés à l'écran ● Télécommande sans fil ● IMAGE HAUTE RESOLUTION 380 LIGNES

**GARANTIE DE 5 ANS**

Nouveau modèle 1988  
**28"**

Modèle CT2620A

- Téléviseur-récepteur stéréo, amplificateur de 5 watts par canal (son MTS) ● Syntonisateur au quartz câblecompatible ● Écran carré de 28 pouces avec verre teinté ● Filtre peigne NEC pour une meilleure résolution (560 lignes horizontales) ● Télécommande "multifonctions" ● Minuterie de 90 minutes

*Prix spécial pour les Fêtes, sur place seulement*

LE VRAI SPÉCIALISTE DE LA COULEUR ET DU VIDÉO  
À VOTRE SERVICE DEPUIS 24 ANS

**A. Cloutier** Radio TV Inc.

840, rue Myrand, Sainte-Foy 527-8123, 688-1184

Beaucens, East-Broughton-Station 240, 1re Avenue 427-2298

**PENELOPE**  
PLACE SAINTE-FOY  
*Pour un bijou unique*

**TOUR DE COU**  
Têtes de Lions  
Argent et vermeil  
\$390.

**BOUCLES D'OREILLES**  
Têtes de Lions  
Argent et vermeil  
\$295.

**BRACELET**  
Têtes de Lions  
Argent et vermeil  
\$350.

# Les gens Sympathiques de Place LAURIER

## CATASTROPHE!



Horreur!  
L'ami Simoneau  
s'est fait couper.

VOUS NE  
L'AIMEZ PAS?  
VOUS NE  
LA PAYEZ PAS!

C'est ça, la PHOTO-SATISFACTION!

Chez Presto Camera Expert, vous payez uniquement les photos que vous désirez conserver. Vous profitez même de 24 heures pour faire votre choix.

**PRESTO CAMÉRA EXPERT**

Place Mail Place  
Fleur de Lys Centre-ville Laurier

## CUIR Signé

Gratuit avec tout achat,  
**SAC DE MAGASINAGE**  
EN VINYLE d'une valeur de 15\$  
Quantité limitée

C'est plus de 90 modèles  
de bourses en cuir  
à partir de **22<sup>95</sup>\$**



**10% de rabais**  
sur tout achat de bijoux  
les 3, 4 et 5 décembre, sur  
présentation de cette annonce.

boutique  
**CAROLINE**

Bijoux mode



CUISINE CONTINENTALE

**DANSE  
AVEC MUSICIENS**  
Ambiance des Fêtes  
(décorations, cotillons,  
ballons, etc.)

Vaste stationnement  
Réservations:  
**656-1012**

### MENU DE NOËL

La farandole au macarons  
ou  
Le pâté à la viande "Maison"  
La crème de légumes  
Le feuilleté de dinde en sauce crème  
ou  
Le roué de sole fariné  
ou  
L'escalope de veau Parmigiano  
ou  
Le tournedos au pain  
Les pommes de terre au choix ou les  
pâtes  
La macédoine de légumes  
La tarte aux fruits  
ou  
Le gâteau Reine Elizabeth  
Thé, café  
**19<sup>95</sup>\$ 11<sup>95</sup>\$**  
Adultes Enfants

### SOIRÉE DE LA SAINT-SYLVESTRE

Le rôti d'ail rouge / le de file de bœuf  
"ROKEN" (charognes), aromatisé de  
sirop de framboise  
Les pétoncles à la julienne de porc  
ou  
Le pâté à la viande "Maison"  
La crème d'argentine  
Les suprêmes de volaille à la crème  
ou  
L'escalope de veau au vermouth  
ou  
La brochette de fruits de mer  
ou  
Le tournedos, sauce française  
Le gratin dauphinois ou les pâtes  
et  
Les canettes glacées  
Le Petit Brest  
ou  
La crème caramel "Maison"  
Thé, café  
**39<sup>95</sup>\$**  
par personne

### MENU DU JOUR DE L'AN

La fondue au parmesan et jambon  
ou  
Le pâté à la viande "Maison"  
La crème du Barry  
La brochette de volaille et sa sauce  
ou  
La casserolette de fruits de mer  
ou  
L'escalope de veau normande  
ou  
Le tournedos au pain  
Les pommes de terre au choix ou les  
pâtes  
La macédoine de légumes  
Le gâteau de la Fête  
ou  
Le gâteau de fruits frais  
Thé, café  
**19<sup>95</sup>\$ 11<sup>95</sup>\$**  
Adultes Enfants

Une offre  
irrésistible  
de Daniel Hechter à  
l'occasion de Noël

**Fairweather**  
daniel hechter PARIS

Les pulls de coton ouaté  
à 24\$ pour seulement  
**20\$**

Épargnez encore plus avec vos  
dollars mode Fairweather

## VENTE DE NOËL du 5 au 12 décembre

● Coton ouaté (chandails)  
à partir de **18<sup>95</sup>\$**  
● **daniel hechter**  
● Chandails à motifs  
● Chemises habillées  
● Chemises sport  
● Pantalons sport  
A partir de **19<sup>95</sup>\$**

● Pantalons habillés A partir de **39<sup>95</sup>\$**  
● Blousons sport A partir de **59<sup>95</sup>\$**  
● Complots A partir de **79<sup>95</sup>\$**

Disponible à Place Laurier dans nos 2 magasins.  
Magasinez tôt, les quantités  
disponibles sont limitées.

**BIG STEEL**

LA MODE

LA MODE  
DANS UNE  
NOUVELLE  
DIMENSION.  
AUSSI  
MODERNE  
QUE VOUS

**dAlmys**



Spécial de manteaux  
Vaste choix  
**25% à 33 1/3%**

**fannie**



Anciennement rue du Vieux-Québec  
Relocalisé au 2e étage, local 345, entrée #7

Venez rencontrer Lise Matton, phytothérapeute diplômée,  
étudiante en homéopathie, qui participe à l'émission  
"Supernutrition et bien-être" au canal communautaire.

**Consultation et spéciaux  
sur place en tout temps.**

**au temps des fêtes**

**Confiant dans la réunification du PQ**

# Chevrette: Bourassa est à la remorque des événements

♦ Le chef de l'Opposition, M. Guy Chevrette, a tracé hier un très noir bilan des deux premières années du gouvernement Bourassa qu'il accuse d'être sans cesse « à la remorque des événements ». M. Chevrette reconnaît par ailleurs les difficultés du Parti québécois, mais continue de se montrer confiant pour l'avenir.

par André FORGUES

Ne pouvant éviter les questions sur ces problèmes vécus par son propre parti, M. Chevrette a admis que la nouvelle opposition a eu de la difficulté à s'adapter à son rôle.

M. Chevrette a indiqué qu'il poursuivra, aujourd'hui et demain, son travail de médiation pour éviter que le Conseil national de la fin de semaine ne soit le lieu de démissions, d'expulsions et de nouveaux déchirements.

Pour cela, les deux groupes devront mettre de l'eau dans leur vin, ajoute M. Chevrette en parlant des députés menacés de représailles pour avoir réclamé publiquement la démission de Pierre Marc Johnson et de ceux qui, au PQ, exigent maintenant leur expulsion.

Le chef de l'Opposition a, par ailleurs, indiqué avoir échangé, avec M. Jacques Parizeau, leurs percep-

tions de la situation générale actuelle du PQ. M. Chevrette ne croit pas que M. Parizeau se rendra à Québec pour le Conseil national.

**Un gouvernement ennuyant**

Quant au gouvernement libéral, M. Chevrette affirme qu'il est « plate et ennuyant et procède sans gêne à la liquidation de nos outils de développement économique, que c'est un gouvernement pour qui la mission sociale de l'Etat n'a d'autre place que le placard. C'est un gouvernement qui se laisse tranquillement porter par les événements et qui non seulement laisse le Québec s'angliciser, mais gouverne pour ses clientèles électorales captives. »

Les enjeux majeurs de la politique québécoise ont été ballottés entre divers comités, mais jamais les débats de fond n'ont eu lieu à l'Assemblée nationale depuis deux ans, affirme M. Chevrette. Des gestes clairs et concrets sont toujours attendus relativement à la question linguistique, à la participation des femmes au foyer au régime de rentes du Québec et à la réforme de l'aide sociale.

Même les jeunes libéraux « demandaient dernièrement que la farce cesse », souligne M. Chevrette qui ajoute que « cela a pris deux ans au Conseil général des libéraux pour se rendre compte qu'on ne fai-

sait rien du côté social ».

À l'Assemblée, par ailleurs, la période des questions est devenue le moment où « un groupe de bouffons rient aux conneries de leur chef ».

Et le gouvernement, après avoir commandé les rapports Fortier, Scowen et Gobeil, « a tenté à la pièce d'appliquer les rapports quand le vent était favorable », dit le chef de l'Opposition qui qualifie de désastres les privatisations de Québec, du Manoir Richelieu et de la Raffinerie de sucre, Québec ayant par son action dans ce dernier cas créé un monopole du sucre.

**Taux d'indifférence**

Après avoir gonflé le déficit de \$1,7 milliard, le gouvernement a multiplié les coupures déguisées et continue de le faire en accordant, par exemple, des subventions en décembre pour la construction de terrains de tennis. Ces sommes officiellement consenties, mais qui ne peuvent être dépensées contribuent à réduire le déficit de l'Etat, dit M. Chevrette.

Le gouvernement Bourassa est à plat ventre devant Ottawa auquel il a cédé son leadership en matière de développement économique comme dans le dossier du libre-échange. Pour les garderies, on attend la politique fédérale, pour les

frégates, on se réveille au dernier instant, lance le chef de l'Opposition.

Dans le secteur de la santé, le gouvernement maquille la réalité quand il se vante d'avoir injecté \$1 milliard de fonds neufs, soutient M. Chevrette qui évalue plutôt ces budgets additionnels à moins de \$200 millions.

À propos de la langue, après avoir satisfait son électorat anglophone avec les projets de loi sur les élèves illégaux et les services de santé en anglais, le gouvernement fait appel à l'indulgence des Québécois sur la question de l'affichage, une attitude que M. Chevrette qualifie d'inquiétante.

Enfin, déclare M. Chevrette, « le laxisme s'installe petit à petit » au gouvernement qui met en place ici et là ses « hommes de bras ». Les dîners bénéfiques partisans se succèdent où les ministres défilent « comme des petits chiens savants », le solliciteur général a été forcé de démissionner et le gouvernement, d'une manière générale, « se retranche derrière la légalité, mais fait fi de la moralité ».

Selon cette analyse, le taux de satisfaction obtenu par le gouvernement dans les sondages reflète plutôt un taux d'indifférence qui ne durera pas, soutient M. Chevrette. ♦



M. Guy Chevrette, chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale.

## EXAMEN de DÉPISTAGE

SANS FRAIS  
sur rendez-vous



DR DAVID R. MOORE

- 1) Thérapie chiropratique
- 2) Thérapie de vitamines
- 3) Physiothérapie
- 4) Acupuncture/Acupression

Cette offre est en vigueur jusqu'au 21 déc.



CENTRE CHIROPRATIQUE MOORE  
Dr DAVID R. MOORE  
545, GRANDE-ALLÉE EST  
QUÉBEC (QUE.)  
G1R 2J5

529-4862

## Le répondeur automatique du centre de recherche d'Hydro ne parle qu'en anglais

♦ (PC) - Le répondeur automatique du centre de recherche d'Hydro-Québec ne parle au téléphone qu'en anglais, a révélé, hier, à l'Assemblée nationale, le député péquiste de Taillon, Claude Filion.

par Norman DELISLE

« On n'a sûrement pas nationalisé l'électricité au Québec pour se faire répondre en anglais », a lancé M. Filion en interrogeant à cet égard la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Mme Lise Bacon.

Selon le député Filion, cette situation découle de « l'insouciance » du gouvernement libéral de Robert Bourassa à défendre le français au Québec.

Pour sa part, la ministre Bacon

a manifesté de la « surprise » devant l'attitude de certains organismes publics en matière linguistique.

« J'ai eu quelques surprises depuis quelque temps et j'espère ne pas en avoir d'autres de la part de certains services administratifs gouvernementaux », a-t-elle dit.

Le député Filion a raconté que le répondeur automatique de l'Institut de recherche en énergie du Québec (IREQ), un organisme de recherche qui relève d'Hydro-Québec, ne parle qu'anglais lorsqu'on compose le numéro de l'IREQ à Valrennes, soit le 652-8221.

« Comment la ministre peut-elle expliquer qu'Hydro-Québec, qui se targuait d'être un pilier de la francophonie, offre des services unilingues anglais aux citoyens qui communiquent avec son institut de

recherche? », a demandé le député de Taillon.

Cette situation dure depuis octobre 1986, a révélé le député.

Embarrassée, la ministre Bacon a signalé que tous les dirigeants d'Hydro-Québec n'avaient pas été nommés par la présente administration libérale.

Puis, elle a ajoutée qu'elle « regardait la situation globalement et qu'elle aviserait en temps et lieu ».

Depuis quelques semaines, le député Filion multiplie les exemples où la Loi 101 n'est pas respectée au Québec. Il prétend illustrer ainsi le manque d'intérêt du gouvernement Bourassa pour la défense de la langue française.

Un porte-parole de l'Institut de recherche, M. Réjean Boucher, a

expliqué de son côté que l'organisme s'était doté, l'an dernier, d'un nouveau système automatique de réponse téléphonique.

Le système de marque Rolm est d'origine américaine et le message préenregistré fourni par la compagnie n'est rédigé qu'en anglais, a-t-il fait savoir.

Si un employé de l'IREQ oublie d'enregistrer son propre message téléphonique en français, c'est la réponse préenregistrée en anglais qui prend la relève, ce qui explique l'imbroglio qui a pu se produire, a indiqué M. Boucher.

L'institut envisage de modifier son répondeur automatique si la compagnie Rolm ne lui fournit pas un système de base en français, comme elle s'y était engagée, a poursuivi M. Boucher.

# MEUBLES CHINOIS PRIX SACRIFIÉS

SUR LES MEUBLES ET PORCELAINES DE CHINE  
EXPOSÉS QUE NOUS NE VOULONS PAS RÉEMBALLER



**Attention: LA LIQUIDATION se termine vendredi le 4 déc. à 20h**

**ENVIRON 50 MEUBLES (cabinets, paravents, tables à café ou cigognes), 30 vases de porcelaine et sculptures en bois de rose.**

**TOUT DOIT PARTIR! DES AUBAINES INCROYABLES!**

Une occasion unique d'acheter les plus beaux meubles de Chine (laque, bois de rose, incrustation nacre et pierre de savon) À DES PRIX RÊVÉS!

1175, boul. Charest ouest  
(à 1 000 pieds à l'est de St-Sacrement)

**688-7735**

**VIIIITE! LES DERNIERS NE TROUVERONT PLUS RIEN!**



**SOLDE**

**20%**  
sur toute la  
**MARCHANDISE**  
jusqu'au samedi 5 décembre  
inclusivement.

**20% à 50%** SUR  
**BLOUSONS SPORT**  
Tailles: 2 à 20 ans

**40%** SUR  
**MANTEAUX**  
Tailles: 2 à 20 ans

Visa  
MasterCard  
American Express  
XXXXXX  
XXXXXX  
XXXXXX  
658-2218

**BAM. BIN**  
Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans



LE PLUS BEAU CHOIX DE  
**PELISSSES**  
CHEZ LALIBERTÉ

Offre spéciale  
**BOTTES GREINCO**



VALEUR 65\$  
EN CADEAU  
À L'ACHAT  
D'UNE  
PELISSE POUR  
HOMMES  
À PRIX  
RÉGULIER.

**12 MOIS SANS INTÉRÊT**

Pour l'achat de votre pelisse, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.

**laliberté**  
MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

## La première classe abordable

Tarif aller simple en première classe VIA 1

Québec Montréal **44\$** Québec Toronto **116\$** Québec Ottawa **77\$**

La première classe VIA 1 vous offre tout ce que vous attendez d'un service de première classe en train. Et à un prix bien abordable.

Des réservations faites d'avance et l'embarquement prioritaire donnent le ton à votre voyage en première classe. Appréciez le confort de nos fauteuils et l'espace entre les rangées de sièges. Au petit déjeuner, au déjeuner et au dîner, nous vous servirons un repas chaud à votre siège. Et si vous le voulez, des apéritifs et du vin avec votre déjeuner et votre dîner. Des hors-d'œuvre vous mettront en appétit pour le repas du soir. Un choix de boissons, des magazines et des journaux vous seront offerts gracieusement tout au long du voyage. En plus de tous les avantages dont vous bénéficiez avec un

billet de première classe. Que vous voyagez pour affaires ou pour le plaisir, optez pour le confort et la détente. Optez pour la première classe VIA 1. Le service de choix à prix abordable.

La première classe VIA 1 vous est offerte dans le corridor Québec-Windsor\*.

Pour renseignements et réservations, communiquez dès aujourd'hui avec votre agence de voyages ou VIA Rail au 692-3940.

\*Tous les voyages entre Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, London, Sarnia, Windsor et les points intermédiaires.



La prochaine fois, optez pour la première classe VIA 1

**VIA**

## Pas question de construire d'autres prisons

♦ **SAINT-JOSEPH** - « À l'exception de la construction déjà annoncée de deux nouvelles prisons, l'une à Trois-Rivières et l'autre à Sherbrooke, il n'est aucunement question de construire d'autres prisons au Québec. »

textes de Paul-Henri Drouin

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, le député de Beauce-Nord, M. Jean Audet, joint par téléphone à son bureau de Québec. M. Audet ajoute qu'une telle affirmation lui a été faite par M. Herbert Marx, ministre de la Justice et solliciteur général par intérim.

Au sujet du centre de réhabilitation pour certains détenus n'offrant pas de difficultés, projet qui doit se réaliser à Saint-Joseph, le député Audet a tout simplement dit que ce dossier suivait son cours et

qu'il s'attendait à avoir bientôt de bonnes nouvelles.

Ce projet pilote nous a été promis lorsque le gouvernement a annoncé officiellement la fermeture de la prison de Saint-Joseph, a déclaré le maire Herman Cloutier, ajoutant : « Il est à espérer qu'il se réalisera dans un avenir prochain afin de permettre à une dizaine des 23 agents de la paix transférés à Québec, à la mi-juillet 1986, de revenir travailler à Saint-Joseph ».

Dans ce « centre de détention léger » que le député Audet et trois agents de la paix, autrefois employés à la prison de Saint-Joseph, ont présenté au solliciteur général, il n'y aurait pas de barreaux, et les détenus seraient invités à travailler pour des entreprises beauceronnes ayant besoin de personnel. ●

## Les Beaucerons convaincus que leur centre de détention était indispensable

♦ **SAINT-JOSEPH** - Le manque de place au Centre de détention de Québec prouve clairement que la fermeture de la prison de Saint-Joseph de Beauce, à la mi-juillet 1986, a été une décision illogique, comme l'avait laissé entendre la population beauceronne.

Les Beaucerons ont de nouveau sursauté en apprenant la confirmation, faite au SOLEIL par M. Gilles Blanchard, directeur des centres de détention pour tout l'Est du Québec, et publiée mardi, que le gouvernement du Québec pense à remplacer la vieille prison de Rimouski et à agrandir ou même construire une nouvelle institution carcérale au Saguenay-Lac-Saint-Jean en plus des nouveaux centres de détention de Trois-Rivières et de Sherbrooke, qui seront prêts dans un an ou deux.

À la suite du texte écrit par le journaliste Guy Dubé et intitulé « Les prisons sont pleines à craquer », les Beaucerons ont de plus en plus la certitude que la prison de Saint-Joseph était vraiment indispensable, puisqu'elle répondait à un besoin de la région.

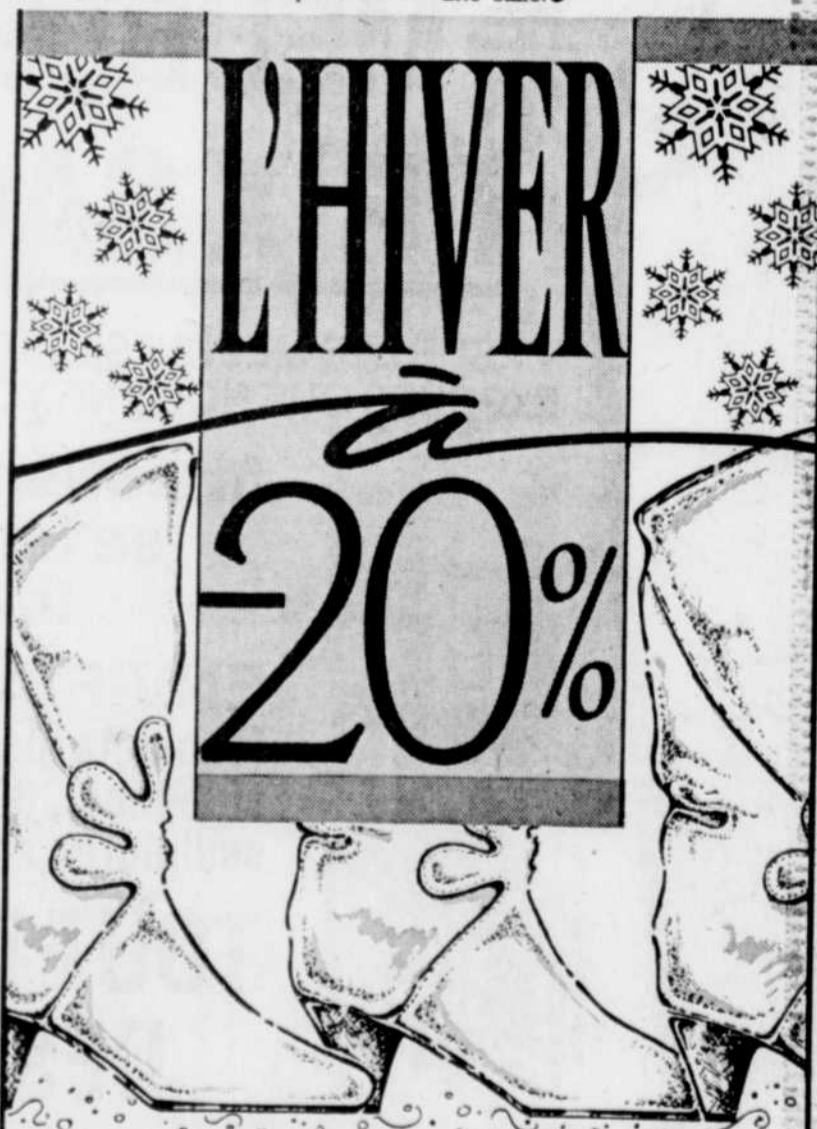
À la révélation voulant qu'il n'y a plus de place pour de nouveaux détenus dans la plupart des dix prisons de Québec et de l'Est de la province, « cela prouve qu'il n'y avait pas autant de cellules libres lorsqu'on a fermé la prison de

Saint-Joseph et celles d'autres régions du Québec », a déclaré Me Hubert Couture.

De son côté, Me Richard Cliche a fait part au SOLEIL qu'il convoquera, dès lundi, une rencontre des avocats du district de Beauce et des responsables judiciaires en vue d'obtenir un mandat pour rencontrer le député de Beauce-Nord, M. Jean Audet, et le ministre de la Justice, M. Herbert Marx. Me Cliche veut discuter de la situation qu'on connaît présentement avec la surpopulation dans les prisons et du projet d'un centre de réhabilitation que le député Jean Audet et trois agents de la paix, autrefois employés à la prison de Saint-Joseph, ont présenté à l'ex-solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe.

« S'il y a des budgets disponibles pour de nouvelles constructions, les régions qui ont été touchées par la fermeture de prisons au Québec devraient être celles prises en considération », ajouta Me Cliche.

D'aucuns ont été jusqu'à dire que, pour solutionner le problème de la surpopulation dans le Centre de détention de Québec, il y aurait lieu de rouvrir la prison de Saint-Joseph dont les 35 cellules, toutes occupées au moment de la fermeture, sont toujours là. Il n'y a que la cuisine qui a été démolie pour aménager une salle. ●



Pour souligner L'OUVERTURE de son magasin sis au 802 est, rue St-Joseph (ancien local de la bijouterie Omer Rousseau), Adolphe le bottier vous offre des **RABAIS DE 20%** sur les bottes et autres articles d'hiver.

Vous économiserez sur des produits de marques reconnues telles que Pajar, Naturalizer, Contoura, Faber, White Cross et Cristina.

**adolphe LE BOTTIER**

Chaussures de haute qualité pour dames

802 est, rue St-Joseph, Québec  
Dans le mail centre-ville 524-8786

Chaussures G. Parent  
Mail Centre-Ville

Chaussures G. Parent  
Place des Quatre-Bourgeois

STATIONNEMENT GRATUIT

# Roma Hains présente une requête visant à être acquitté pour absence de preuves

♦ MONTREAL (PC) - Le député libéral de Saint-Henri, Roma Hains, a présenté hier en cour des sessions de la paix une requête visant à être acquitté, en raison d'absence de preuves, des 42 accusations de vol et fraude pesant contre lui.

par Rollande PARENT

Cela a cependant fourni à la poursuite l'occasion de préciser les actes illégaux reprochés au député Hains à l'occasion de demandes de subventions faites auprès du gouvernement du Québec au nom d'organismes de loisir de sa circonscription.

Au nom du député québécois, Me Michel Proulx a tenté de démontrer au juge Luc Trudel que la preuve présentée jusqu'ici ne permettrait pas d'établir que M. Hains avait frauduleusement obtenu des subventions gouvernementales au nom d'organismes de sa circonscription ou empoché ces sommes à son profit.

Le procureur de la Couronne, Me François Doyon, a soutenu qu'il était illégal pour le député de disposer à sa guise des subventions émises au profit d'organismes par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche dans le cadre du programme Opération-comtes. Le député était tenu de remettre le chèque à l'organisme en question à qui il revenait de décider du mode d'utilisation, a-t-il fait valoir.

Me Doyon a déclaré que souvent les organismes au nom desquels les subventions étaient demandées ne profitaient pas en bout de ligne de l'argent gouvernemental.

Ainsi une subvention de \$1,000 destinée à l'Association des personnes âgées du sud-ouest a été utilisée pour organiser une danse-bénéfice au profit de l'Association libérale du comté, a-t-il dit.

Les profits résultant de la soirée ont également été versés dans le compte bancaire de l'Association, a-t-il ajouté.

Une subvention de \$1,000 attri-

buée à l'Équipe des jeunes de Saint-Henri s'est retrouvée dans le compte bancaire de l'Association libérale de Saint-Henri et a servi, sauf \$300, à financer le transport de jeunes à un congrès libéral et à payer les frais de distribution de publicité en faveur de cette même association libérale.

Toujours selon la poursuite, malgré des subventions annuelles de \$500, le défilé du Carnaval Saint-Zotique était déficitaire si bien que les jeunes de Saint-Henri au profit desquels cette activité était organisée ne bénéficiaient d'aucune retombée.

L'argent obtenu au nom du Carnaval Saint-Zotique servait en fait à payer un char allégorique commandité par le député Roma Hains.

« On n'a pas respecté l'esprit et la lettre de ce qu'est une subvention », a lancé Me Doyon quand il a relaté les circonstances entourant les subventions attribuées au Centre de santé de Saint-Henri où logent 250 personnes âgées.

Dans ce cas, le député Hains a obtenu \$2,500 au cours de la période allant de janvier 1983 à juillet 1985.

Il appert que ce dernier a choisi de consacrer cet argent à l'achat de cadeaux, d'une valeur de \$1, qu'il remettait aux pensionnaires du centre à l'occasion des fêtes de Noël et des mères.

Dans le cas d'une autre subvention versée au Centre de santé de Saint-Henri, l'argent a été utilisé au bénéfice personnel du député, a plaidé le procureur, puisqu'il a commandé un album-photo sans même en avertir les autorités du centre.

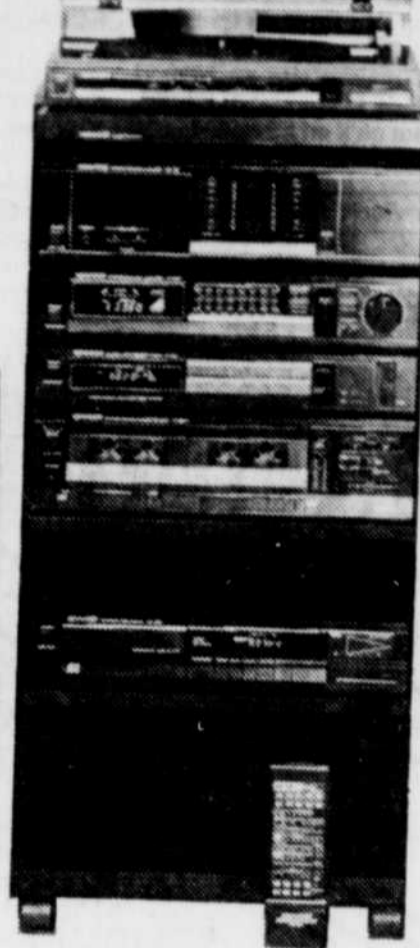
Même son de cloche pour l'argent obtenu au nom de la Société des enfants handicapés du Québec. La subvention de \$500 aurait servi à payer les frais du député Hains et de trois de ses connaissances occasionnés par leur participation au Tournoi de golf Yvon Lamarre dont l'objectif était de recueillir des fonds pour les enfants. ●

## 1<sup>er</sup> VERSEMENT À PÂQUES 1988\*

### LA QUALITÉ SUPÉRIEURE KENWOOD À PRIX INFÉRIEUR

#### CHAÎNE À COMPOSANTS AUDIO

- KM-206 — Amplificateur de puissance stéréo de 150 W/canal 469\$
- KC-206 — Amplificateur de contrôle avec télécommande de système 329\$
- KT-56 — Syntonisateur AM/FM 249\$
- KX-60W — Double platine-cassette avec circuit Dolby B 469\$
- KD-66F — Platine-disque automatique et linéaire à entraînement direct 329\$
- DP-560 — Lecteur de disque compact programmable 399\$
- LS-P5000K — Enceintes acoustiques 1 159\$



## SPÉCIAL 1 999\$

VOUS ÉCONOMISEZ 1 404\$ (cabinet en sus)

### La clef de Sol

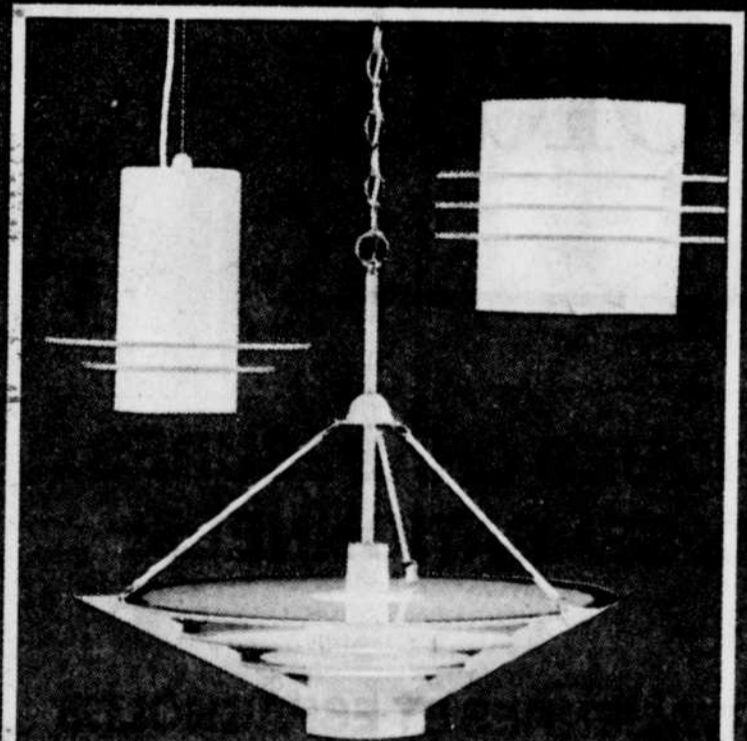
\* Sur acceptation de crédit  
\* Léger comptant requis

840 RUE BOUVIER  
627-0840



2 RUE, ST-JEAN  
524-8431

## La décoration lumineuse



D'inspiration art déco, les lampes DAKOTA ajoutent au décor la pureté des lignes et de la forme. Choix de onze modèles dans des finis pastel, chrome ou or.

AMFOULES EN SUS

### LUMINAIRE BÉDARD

1415, boul. Charest ouest, Québec (sortie Jean-Talon sud) — 682-8888  
Place Lebourgneuf, Charlesbourg — 622-1550  
Place Tanguay, Lévis — 833-1177

## Chez tiffière



# SUPER VENTE DE CÉRAMIQUE

Plus de 30 000 pi. en magasin

PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT

#### TUILES DE VINYLE AMIANTE

Plus de 18,000 pi. carrés en stock pour livraison immédiate. Choix de plusieurs couleurs. Facile à poser. Grandeur 12x12 po.

PRIX TI-FRÈRE 51¢ À PARTIR DE 51¢ pi. carré

#### CÉRAMIQUE MURALE

Motifs attrayants pour la cuisine ou la salle de bains. Couleurs: os, bleu, blanc, beige. 6x6 po.

Prix courant: 1,89 pi. carré PRIX TI-FRÈRE 1 29 pi. carré

#### CÉRAMIQUE DE CUISINE

Pour plancher. Grandeur 8x8 po. Couleurs: gris pâle, gris foncé, beige, blanc, rose.

Prix courant: 2,69 pi. carré PRIX TI-FRÈRE 1 99 pi. carré

#### LIQUIDATION

Un choix varié de céramique pour plancher et mur. Formats et teintes variés. Quelle aubaine! Hâtez-vous: quantité limitée.

À PARTIR DE 59¢ pi. carré

#### ACCESSOIRES

Colle, coulis, truelles, couteaux, etc.

10% DE RABAIS

#### MOSAÏQUE POUR PLANCHER

Couleur blanche. Grandeur 2x2 po. Très facile à poser.

PRIX TI-FRÈRE 2 29 pi. carré

#### CÉRAMIQUE À PLANCHER

Importation, monocuisson. Choix de couleurs. Grandeur 8x8 po.

PRIX PROPOSÉ 2 99 3<sup>99</sup> pi. carré PRIX TI-FRÈRE 2 99 pi. carré

#### CÉRAMIQUE À PLANCHER

10x10 po. Monocuisson.

Cour.: 3,19 pi. carré PRIX TI-FRÈRE 2 19 pi. carré

#### CÉRAMIQUE DESIGN

Importation d'Italie, du Brésil et d'Espagne. Choix de couleurs.

PRIX PROPOSÉ 3 49 pi. carré PRIX TI-FRÈRE 2 39 pi. carré

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE



215 boulevard Hamel (Face à l'Hôpital Christ-Roi) 681-6023

## Établissement d'une maison pour sidatiques à Saint-Pie-X

# Les opposants reçoivent l'appui du conseiller

Le conseiller de district de Saint-Pie-X dans le secteur Limoilou de Québec, M. André Forgues, appuie totalement les résidents de son quartier qui s'opposent à l'implantation d'un foyer de transition pour personnes atteintes du sida dans une maison sise au 2689-91 de la rue de la Ronde, davantage maintenant qu'il en a évalué toutes les facettes.

par Roch DESGAGNE

Pendant ce temps, le groupe des propriétaires contestants du ter-

ritoire poursuit intensément sa démarche et, selon des informations vérifiées auprès de M. Roger Bourgeois, l'initiateur du mouvement d'opposition au projet, plus de 500 signatures ont été recueillies à ce jour.

Selon M. Forgues, ce milieu fortement urbanisé de Limoilou n'est pas du tout indiqué pour ce genre d'institution. Il favoriserait plutôt, pour sa part, un endroit discret et de préférence en banlieue pour établir une telle résidence destinée à accueillir des sidatiques en toute première phase de leur traite-

ment, c'est-à-dire des personnes qui viennent tout juste d'être informées de leur condition. Il pense à un genre de petit domaine isolé, où les pensionnaires pourraient circuler librement. Dans l'environnement de la Ronde, ils perdraient bien vite leur anonymat. Comment ces personnes pourraient-elles continuer de fonctionner dans un environnement aussi populaire, d'autant plus que la maison convoitée par le Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida (MIELS) est située sur un terrain de 50 par 90 pieds, insiste-t-il.

L'argument des promoteurs du projet de foyer misant sur la proximité de l'hôpital de l'Enfant-Jésus ne tient pas non plus, dit encore le conseiller municipal André Forgues, puisque les pensionnaires éventuels sont surtout traumatisés psychologiquement au premier stade de la maladie, et qu'ils ne requièrent pas nécessairement de soins médicaux à ce moment.

M. Forgues rappelle que lors de l'entrevue qu'il avait accordée à M. René Raymond, président du MIELS, et deux de ses collaborateurs, il y a environ un mois, il leur avait conseillé de consulter en tout premier lieu des gens du secteur, en

leur fournissant même une liste des personnes susceptibles d'être les plus concernées par ce projet. Il les assurait alors de son appui, advenant une attitude positive de la part de ces citoyens. Ce qui ne s'est jamais réalisé, déplore-t-il, en spécifiant qu'à ce moment, il n'était ni pour, ni contre l'idée des dirigeants du MIELS.

Plus de 500 noms...

Le « gros boom », pour employer l'expression du leader des opposants, devait se donner hier soir, à la faveur d'une opération massive de sollicitation des signatures de la pétition des protestataires. M. Roger Bourgeois confirmait par ailleurs que le mouvement

disposait déjà de plus de 500 noms, ajoutant que la manœuvre devait s'intensifier, en soirée hier, de porte en porte, rue par rue, sur le territoire de la paroisse Saint-Pie-X au grand complet.

« Ça marche en grand! », commentait-il, en précisant que les gens, propriétaires comme locataires, vont même passer ici pour signer le document » et qu'il avait dû confier des feuilles de la pétition à de nombreux commerçants du quartier, à leur demande personnelle. Enfin, l'équipe de M. Bourgeois entend consulter les quelque 3.500 familles du secteur Saint-Pie-X de Limoilou. ●

## PROPRIÉTAIRES DE BI Énergie

- ÉCONOMIE (de près) de 200\$
- EXPERTISE GRATUITE
- SUBVENTION annuelle de 55\$ (sur programme d'entretien et de service)

Voilà ce qu'offre BI ÉNERGIE PLUS... d'Hydro-Québec  
CELA VOUS INTÉRESSE?  
CONTACTEZ FLAMIDOR sans tarder

En adhérant au programme d'entretien et de service « pas de problème » de FLAMIDOR, vous bénéficierez de tous ces avantages et... PLUS ENCORE

1. Mise au point et vérification annuelle de votre système

2. Garantie annuelle sur pièces et main d'oeuvre (électricité et huile)

FLAMIDOR n'utilise pas de sous-traitants  
FLAMIDOR est dûment enregistrée auprès d'Hydro-Québec

**FLAMIDOR**  
DE LA  
*multi-énergie*  
À VOTRE SERVICE

ÉLECTRICITÉ — GAZ —  
HUILE

625, boul. Pierre Bertrand,  
Ville Vanier  
(418) 681-7211



## Les étudiants déplorent la hausse de tarifs de la CTCUQ

Si le privilège accordé par la CTCUQ aux étudiants, dans sa nouvelle tarification, constitue « un pas dans la bonne direction », ce n'est cependant pas la réponse attendue par le milieu, en regard des revendications répétées depuis plusieurs mois, sinon depuis des années.

par Jean-Claude RIVARD

La coalition des associations étudiantes de la région de Québec a réagi, hier, en ces termes, en convoquant la presse pour lui signifier que « la diminution de tarif pour les 19-20 ans est un pas dans la bonne direction », sauf que « le coût reste supérieur au tarif étudiant normal » et que les étudiants qui paieront chaque passage à l'unité, sans carte d'abonnement, subiront bel et bien une augmentation de tarif.

« Nous ne comprenons pas cette discrimination, ni celle faite aux étudiants ayant plus de 20 ans. La CTCUQ semble croire qu'ils ne sont plus étudiants et, pourtant, ils ont les mêmes obligations et les mêmes charges », a fait savoir la coalition.

À toutes fins utiles, cet organisme qui regroupe les étudiants de l'université Laval et de six collèges

publics et privés dénonce carrément l'augmentation de tarifs décrétée par la CTCUQ, au nom des limites de la capacité de payer de ses mandataires.

La coalition exige, à proprement parler, un véritable tarif étudiant pour tous, quels que soient leur âge et leur statut social. Elle exige aussi que la CTCUQ n'augmente pas ses frais de transport en commun d'ici à ce que l'on connaisse les conclusions d'une étude actuellement menée avec la direction de l'université Laval.

Les étudiants vont donc continuer de faire signer cette pétition qui a, jusqu'ici, recueilli plus de 7.000 noms. La requête demande aussi la création d'un droit de correspondance entre les réseaux de transport en commun de la Rive-Nord (CTCUQ) et de la Rive-Sud (CITRSQ), tout comme la chose est possible dans la région de Montréal et d'Ottawa-Hull.

La coalition est formée des étudiants gradués (UGIL) et des étudiants du premier cycle (CADEUL) de l'université Laval, des cégépiens de Sainte-Foy, Lévis-Lauzon, Limoilou et F.-X. Garneau. Les élèves du collège de Mérici du campus Notre-

Dame-de-Foy font aussi partie de la coalition.

Dans leurs revendications, ils disent bénéficier de l'appui moral de plusieurs personnalités, dont le maire de Loretteville, M. Denis Giguère, et le vice-recteur de l'université Laval, M. Jean-Claude Méthot.

M. Jean-François Sirois, de la CADEUL, estime qu'il s'agit là d'un bon moyen de régler les problèmes de stationnement, d'accroître la popularité du transport en commun et, à longue portée, de rentabiliser les services actuellement offerts.

Mme Joan Boutet, du cégep de Limoilou, affirme, de son côté, qu'il est injuste que les étudiants aient à payer deux fois l'autobus pour se rendre de Lauzon à Québec (en plus de payer pour leur traversier, lorsqu'ils n'ont pas leur laissez-passer). Il est illégitime qu'ils aient à payer le plein tarif à partir de 19 ans et qu'ils doivent subir une augmentation, chaque année, alors que leurs revenus périclitent ou stagnent, soutient-elle.

Au cégep de Limoilou, la moyenne d'âge des élèves est justement de 19 ans. À l'université Laval, elle est de 23 ans, au premier cycle, et de 26 ans, aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. ●

## YAMAHA Clavinova

CLP-300/CLP-200/CLP-100

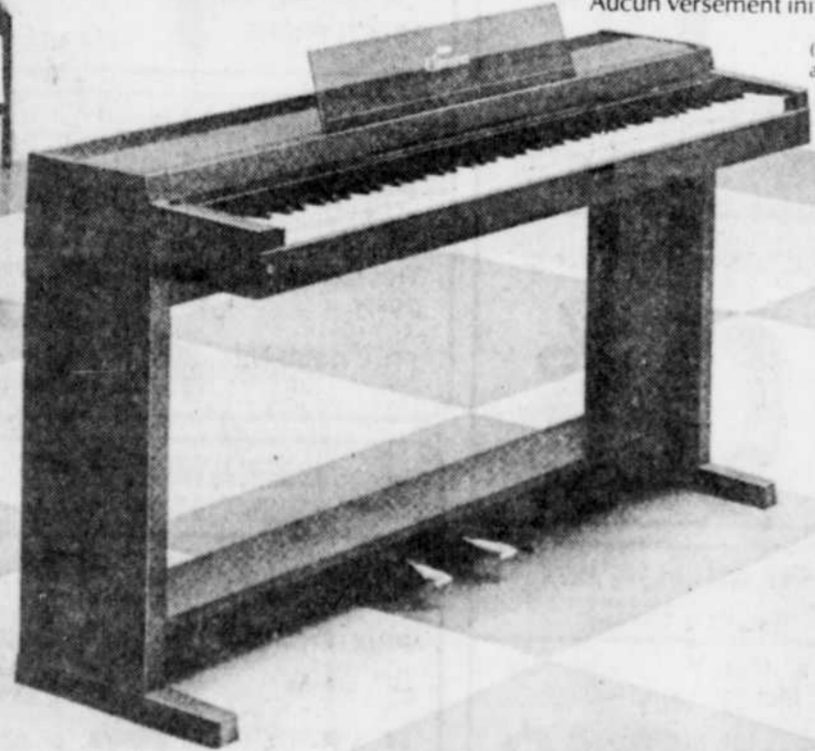
Toute une nouvelle gamme de pianos dotés d'une sonorité et d'un toucher incroyables  
Le réalisme prenant d'un instrument de concert

à partir de 1 995\$

Venez en faire l'essai et bénéficiez de votre clavinova immédiatement sans verser un sou  
avant 6 mois

Aucun intérêt  
Aucun versement initial

(Financement disponible après 6 mois)



**AWM**  
ADVANCED WAVE MEMORY  
YAMAHA



**marc legrand musique**

Place Fleur de Lys 529-0767  
250, des Forges, Trois-Rivières  
Place Laurier, Ste-Foy 656-9392  
7, St-Vallier est, 529-2517  
(coin Langelier) pianos et orgues  
scellement

# Solde

**NOS MAGNIFIQUES CHAUSSURES...  
À DES PRIX SENSATIONNELS!**

**COLLECTIONS ITALIENNES ET ESPAGNOLES**

y compris de nombreuses exclusivités

**MAINTENANT À 30% DE RABAIS!**

**MODÈLES SIGNÉS**

Anne Klein, Calvin Klein, Perry Ellis,  
Charles Jourdan, Joan & David

**MAINTENANT À 30% DE RABAIS**

Plus...

la beauté et la perfection des créations  
de Salvatore Ferragamo! Prix cour. 200\$ - 225\$

**UNE AUBAINE À 129\$!**

**HOLT RENFREW**

Place Sainte-Foy, 656-6783

# 19 cas d'empoisonnement causés par des moules de l'Île-du-Prince-Édouard

♦ MONTAGUE, L.-P.-E. (PC) - Le ministère fédéral des Pêches a prévenu la population, mardi, de ne plus déguster de moules cultivées de l'Île-du-Prince-Édouard. Deux jours plus tôt, il avait interdit toute expédition du mollusque hors de cette province.

Une mystérieuse toxine décelée dans les moules en question a, en effet, causé au moins 19 cas d'empoisonnement, dont celui d'un Montréalais qui est toujours à l'hôpital.

Hier, des inspecteurs du ministère ont procédé à un balayage du fond des rivières situées à l'est de la province, où l'on cultive la plupart des moules cueillies dans l'île. Ils ont retiré un grand nombre de mollusques pour tenter d'établir l'origine du problème.

Mais ils demeuraient perplexes. « Il s'agit de quelque chose de neuf que nous n'avons pas décelé au cours de nos vérifications de routine », a déclaré M. Adrien Gervais, directeur au sein du ministère.

Des 19 cas d'empoisonnement, 11 sont survenus à Montréal, deux à Moncton, N.-B., cinq à l'I.-P.-E. et un à Ottawa. Si dix personnes ont été admises à l'hôpital, on ignorait combien ont pu retourner à leur domicile.

Quant au Montréalais Reginald Jacob, âgé de 84 ans, il était toujours aux soins intensifs. Sa fille, Mme Harriet Kutzman, a précisé que M. Jacob avait mangé des moules dans un restaurant de l'ouest de Montréal, le 19 novembre.

Il a été admis à l'hôpital le lendemain et, depuis, il traverse de longues périodes dans le coma.



Les gens sont invités à retourner toutes les moules de l'Île-du-Prince-Édouard achetées après le 1er novembre. Cet avis est valable uniquement pour les moules cultivées et non pour les moules sauvages.

Dans l'avis émis mardi, le ministre fédéral de la Santé, M. Jake Epp, a incité les gens à retourner toutes les moules de l'Île-du-Prince-Édouard achetées après le 1er novembre. Cet avis est valable uniquement pour les moules cultivées et non pour les moules sauvages.

**Mort massive**  
Le ministère a été informé du premier cas d'empoisonnement, vendredi dernier, a admis Mme Bonnie Fox-MacIntyre, du ministère fédéral de la Santé. Les premiers cas étaient isolés et il a fallu quelque temps avant d'établir la provenance exacte de ces mollusques dangereux.

Les victimes de cet empoisonnement souffrent d'abord de nausée et vomissent, avant de connaître au bout de quelques heures des troubles neurologiques comme la perte de la mémoire et l'impossibilité de s'orienter.

Plus tôt, cet automne, les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard avaient constaté la mort massive de jeunes moules, un incident que les

inspecteurs prendront également en considération, a indiqué M. Adrien Gervais, directeur au sein du ministère.

La direction des Atlantic Mussel Growers Corp. a, pour sa part, souligné qu'on avait procédé récemment au dragage d'une rivière près d'un centre de culture de moules et que cette opération avait pu soulever des produits toxiques déposés au fond du cours d'eau.

*pour Noël...*

**OUVERT  
LE  
SAMEDI**

**SMITH XD-8000  
CORONA**

● Dictionnaire 140.000 mots ● Centrage, retour et soulignement automatiques ● 16 K de mémoire ● Caractères 10, 12, 15 et proportionnel ● Caractère gras ● Correction une page ● Recherche et remplacement

Sugg.: 799\$

MODÈLE XL-1000

- Retour et centrage automatiques
- Tabulation programmable
- Correction de mots
- 10 et 12 caractères

299\$

**PRIX 25e ANNIVERSAIRE**

**259\$**

**SUPER SPECIAL**

**499\$**

En collaboration avec **JACQUES COUTURIER**

1175, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC — 687-5121

**OUVERT SAMEDI** Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h; samedi, de 9h30 à 17h00

**Le temps  
des fêtes  
DANS LES  
miniMax**

**c'est quoi?**

Les 3, 4 et 5 décembre, c'est la « **MAGIE DE NOËL** » qui s'installe avec des spectacles de magie des plus spectaculaires pour les petits et les grands.

**REPRÉSENTATION EN SOIRÉE**, le 3 et 4  
**REPRÉSENTATION EN AVANT-MIDI ET MATINÉE**, le 5

LE TEMPS DES FÊTES DANS LES MINIMAX... c'est aussi une atmosphère de fête pour les plus grands.

- Près de 100 boutiques différentes pour votre plaisir;
- Des commerces de services pour votre satisfaction;
- De vastes stationnements pour plus de 3 000 voitures.

LE TEMPS DES FÊTES DANS LES MINIMAX, C'EST LE RETOUR À « LA FÉRIE DE NOËL » POUR TOUTE LA FAMILLE — C'EST GARANTI!

*Les*  
**miniMax**

**CARREFOUR  
BEAUPORT**  
3333, Clémenceau,  
Beaufort, QC

**CARREFOUR  
NEUFCHÂTEL**  
4605, Boul. de l'Auvergne,  
Neufchâtel, QC

## 1er VERSEMENT À PÂQUES 1988\*

### LA QUALITÉ SUPÉRIEURE À PRIX INFÉRIEUR

# KENWOOD

**KT-880 — SYNTONISATEUR FM/AM SUPER SYNTHÉSEUR AVEC D.L.D.**  
■ Circuit synthétiseur à réception linéaire dépassant les performances des appareils analogiques ■ Détecteur FM à boucle linéaire directe ■ Accord FM automatique ■ Mémoire de programmation pour 12 stations ■ Préréglage pour 2 stations ■ Sourdisse automatique FM **399\$**

**KD-880D — AMPLIFICATEUR INTÉGRÉ AVEC NOUVEAU VIG-D.L.D.**  
■ 100 W/canal min. RMS, 8 ohms, 20 Hz - 20 kHz, DHT 0,008% ■ Amplificateur de puissance à nouveau VIG-D.L.D. ■ Puissance de sortie dynamique (IEA) 265 W/canal sur 2 ohms ■ Entrée CD indépendante ■ Interrupteur CD Direct et Line Straight ■ 3 entrées de bande ■ Interrupteur de surveillance de bande/bande numérique (TAPE/DAT) ■ Double sélecteur REC. CKIT ■ Sélecteur de cellule MM/MC ■ Sigma Drive de type B ■ Facteur d'amortissement de 1000 à 50 Hz ■ Sourdisse - 30 dB ■ Interrupteur de correction physiologique ■ Filtre infrasonique **729\$**

**KX-660HX — PLATINE-CASSETTE À LOGIQUE INTÉGRALE AVEC DOLBY BXC-PRO**  
■ Système d'extension de latitude Dolby HX-Pro ■ Ajustement de polarisation d'enregistrement ■ Circuit Dolby B/C ■ Tête en Permalloy à grand noyau ■ Régulateur d'enregistrement principal et de volume pré-réglé gauche/droit ■ Deux moteurs avec contrôle à logique intégrale ■ Châssis à haute rigidité ■ Système de recherche directe sur 16 plages (D.P.S.S.) ■ Recherche d'espace vierge ■ Exploration indexée ■ Indicateurs de crête fluorescents ■ Entrée de microphone gauche/droit ■ Réponse de fréquence: 20 Hz - 18 kHz, + - 3 dB (int.) ■ Peurage et sentillement 0,06% (WRMS) **549\$**

**GE-1100 — EGALISEUR GRAPHIQUE 12 GAMMES ET ANALYSEUR DE SPECTRE**  
■ Plage variable + - dB ■ Egaliseurs gauche/droit indépendants ■ Analyseur de spectre 12 gammes ■ Affichage fluorescent du spectre gauche/droit ou deux canaux ■ Curseurs d'égalisation éclairés par DEL ■ Ampli de réverbération avec affichage ■ Réglages de retard (écho) et profondeur (effet duo) ■ Deux canaux pour bande avec copie deux sens et surveillance du son ■ Enregistrement de tous les effets ■ Sélecteur Normal/Reverse ■ Atténuateur - 6dB ■ DHT 0,005%, rapport S/N 105dB **759\$**

**DP-990D — LECTEUR CD DE HAUTE QUALITÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE**  
■ Haute rigidité et isolation multiple ■ Convertisseur NA 16 bits avec commande à courant constant ■ Filtrage numérique à suréchantillonnage double ■ Filtres passe-bas Butterworth discrets à 7 pôles ■ Alimentation indépendante ■ Optimum Sense Control de type III ■ Lecteur laser 3 canaux ■ Télécommande toutes fonctions à infrarouge ■ Système rapide de lecture directe sans mettre sur pause + 10 et 30 secondes numériques (Touches + 10 + 30 sur la télécommande) ■ 4 modes de lecture: TRACK, PROGRAM, TIME, SINGL ■ Double affichage horaire ■ Mémoire de programme (8 à 11 titres) ■ Répétition A+B ■ DHT 0,002% ■ Plage dynamique 96 dB (1 kHz) **869\$**

**LS-P5000 — ENCEINTE À RADIATEUR SUPER GRAVE 250 W**  
■ Puissance d'entrée de crête 250 W ■ Système à 4 voies 5 haut-parleurs plus radiateur Super grave de 325mm/12.13/16" ■ Woofer de 215mm/8.7/16" avec cône polymère ■ Medium de 100mm/3.15/16" avec cône polypropylène ■ Réglage de niveau acoustique ■ Circuit protecteur de surcharge avec bouton de réarmement ■ Sensibilité 90dB/W/1m ■ Réponse de fréquence 25 Hz - 45 kHz **1 159\$**

PRIX D'INTRODUCTION SUR MODÈLE 1988

VALEUR RÉGULIÈRE DE 4 464\$

**SPECIAL**

**2 999\$**

Une économie de 1 465\$

**La clef de Sol**

840 RUE BOULVIER  
627-0840

LIVRAISON

INSTALLATION

REPARATION

LOCATION

PROFESSEUR

2 RUE ST-JEAN  
524-8431

\* Léger comptant requis \* Sur acceptation de crédit

LES FAITS DIVERS

### Un présumé meurtrier acquitté à cause du désaccord des jurés

♦ MONTREAL (PC) — L'histoire d'un triangle amoureux qui avait résulté en un assassinat suivi d'un procès pour meurtre, s'est terminée par l'acquiescement de l'accusé, en raison du désaccord des jurés qui n'ont pu rendre un verdict unanime après quatre jours de délibérations.

Nelson Vincent, âgé de 29 ans, avait été accusé d'avoir tué Euclide Ramsey, dit Castro, le nouvel ami de son amie, Josée Arseneault, 25 ans, le 15 septembre 1986.

L'incident s'était produit dans une ruelle à proximité des rues Cartier et Des Carrières à Montréal.

La victime avait été descendue au moyen d'une arme à feu. Ramsey avait reçu au moins trois projectiles à la tête et au corps.

Le jury, composé de neuf hommes et trois femmes, n'ayant pu parvenir à l'unanimité, le juge Vital Cliche, de la Cour supérieure, qui présidait au procès, a ordonné l'acquiescement à l'accusé.

### Meurtre d'un adolescent: remis en liberté jusqu'à son enquête préliminaire

♦ MONTREAL (PC) — Glen Johnson, un gardien de nuit d'un débit de cigarettes de la réserve amérindienne de Kahnawake, accusé d'homicide involontaire, a été libéré sous certaines conditions hier, au palais de justice de Longueuil, où son enquête préliminaire a été fixée pro forma au 16 décembre prochain.

Le procureur de la couronne, Me Jacques Pothier, a ainsi accepté

qu'on libère l'accusé, à la demande de l'avocat de la défense, Me Richard Moss, en autant que M. Johnson s'engage à comparaître devant les Sessions de la paix, le 16 décembre. Il devra aussi s'abstenir de quitter les districts judiciaires de Montréal et de Longueuil, et ne porter aucune arme sur lui. Enfin, il devra se rapporter une fois la semaine au 'peace keeper' de la réserve amérindienne.

## 40,000 blessés et 8,000 morts sur nos routes depuis 1981

♦ Quelque 8,000 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec depuis 1980 et 40,000 ont été blessées. A ces douleurs physiques et morales, il faut ajouter les coûts sociaux de plusieurs milliards de dollars qu'entraînent de pareilles hécatombes.

par Lucien LATULIPPE

Ces chiffres ont été mentionnés par M. Georges-H. Boutin, nouveau président directeur général de Prudentia, à l'occasion de la Semaine nationale de sécurité routière qui s'est ouverte, mardi, et qui prendra fin, lundi. Prudentia est un organisme qui est voué à la sécurité sur les routes et qui reprend vie au Québec après une longue période de silence.

«Ce n'est pas une semaine de sécurité routière par année qu'il faudrait, mais bien 52 durant lesquelles les citoyens du Québec seraient sensibilisés aux conséquences tragiques des hécatombes dont nos routes sont la scène. Trop de gens pensent que les accidents n'arrivent qu'aux autres. La prudence sur les routes, c'est une question de vie pour tous», ajoute M. Boutin dans son message.

«En cette première semaine de décembre, c'est l'occasion de se pré-

parer à l'année de sécurité routière qui aura lieu en 1988. Un mois de décembre sans accident donnerait un élan nouveau pour établir un record enviable l'an prochain», espère M. Boutin.

Les conducteurs québécois ne sont pas pires que les autres Canadiens, mais il y a de la place pour des améliorations considérables. C'est une question de comportement, de conscience sociale et de

maturité. En terminant son message, M. Boutin ajoute que la sécurité routière, c'est une question de vie pour tous et «nous sommes tous du nombre».

### Un employé de Postes Canada acquitté grâce à une bande de R.-C.

♦ OTTAWA (PC) — Un employé de Postes Canada qui avait été accusé d'obstruction au travail des policiers, pendant la grève des postiers d'octobre dernier, a été acquitté hier après la projection devant le tribunal d'une bande enregistrée intégrale de 20 minutes tournée pour le bulletin de nouvelles télévisé de Radio-Canada.

Robert Hutton, s'est dit «totalement insatisfait» du témoignage des deux officiers de police d'Ottawa, qui avaient affirmé que Derrick Deans avait «couru» après la police.

Une accusation similaire portée contre un deuxième travailleur, Daniel Labbé, a été retirée par la Couronne à la suite du jugement rendu par le juge Hutton.

Le juge de la Cour provinciale,

Un troisième postier, Ronald

Wells, a plaidé coupable à l'accusation d'obstruction et a été condamné à verser une amende de \$200.

Des huit travailleurs cités à leur procès à la suite d'incidents survenus sur les piquets de grève, cinq ont été reconnus coupables et condamnés à des amendes de \$100 à \$200, les trois autres ont été acquittés ou ont vu les accusations portées contre eux retirées.

### École fermée en signe de deuil

♦ ASSINIBOIA, Saskatchewan (PC) — Une école secondaire a fermé ses portes pour la journée de mercredi, en signe de deuil, à la suite du terrible accident qui a coûté la vie à cinq de ses étudiants, la veille.

La police a indiqué que les cinq jeunes garçons, étudiants en 11e et 12e année, sont morts quand le camion d'une demi-tonne dans lequel ils se trouvaient a quitté la route et percuté l'accotement. Sous le choc, le véhicule a pris feu.

La Gendarmerie royale fait actuellement enquête sur les circonstances de cette tragédie, qui s'est produite sur l'autoroute 13, près d'Assiniboia, à 120 kilomètres de Regina. L'identité des victimes n'a pas été divulguée.



## HIVER INEVITABLE

**POUR DAMES Defrosters® de KAUFMAN**  
Les bottes "defroster" sont garanties imperméables et résistantes aux taches de sel pour une période d'un an et ce, à partir de la date d'achat.  
Latulippe vous offre des prix incomparables à Québec. Choix de modèles et de couleurs.  
**66.95 à 81.95**

<b>NOUVEAU CUIR TRAITÉ IMPERMÉABLE</b>	<b>CLAQUES ELASTIQUES</b> 8.95	<b>COUVRE-CHAUSSURES</b> CAOUTCHOUC 25.95 NYLON 26.95
<b>CLAQUES BASSES</b> 15.95	<b>CLAQUES avec LANGUE</b>	<b>RECOUVERTS, EN NYLON</b> 17.95

<b>COUVRE-CHAUSSURES</b> HAUTS GLISSIÈRE JUMBO 27.95	<b>CLAQUES HAUTES</b> "PLAIN OVER" 14.95	<b>"POW WOW" DE SOREL</b> 34.95
--	--	------------------------------------

<b>COUVRE-CHAUSSURES</b> 4 BOUCLES 19.95 à 38.95	<b>ROBUSTES CLAQUES DE TRAVAIL</b> 17.95	<b>DOUBLURE DE FEUTRE PLUSIEURS MODÈLES</b> 6.95 à 17.95
--	---	---

<b>BOTTES DE FEUTRE "ROYER"</b> 81.95	<b>BOTTINES DE FEUTRE RENFORCÉES DE CUIR</b> Très chaudes et confortables 35.95	<b>BOTTES DE MOUTON "AVIATEUR" Noires</b> 104.95
--	---	---

<b>BOTTES DE TRAVAIL HAUSSE de CUIR</b> 34.95	<b>LA CARIBOU de KAUFMAN FEUTRE AMOVIBLE</b> 75.95 TRÈS CHAUD	<b>MUK-LUK NYLON IMPERMÉABLE BLANC — BLEU</b> 33.95 à 192.95
--	---	---

**MAGASIN LATULIPPE**  
637, ST-VALLIER OUEST, QUÉBEC, C.P. 395, G1K 6W8  
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT



OBTENEZ 1 DES 8 NAPPERONS PRATIQUES POUR SEULEMENT

**49¢\***

avec 2 pleins de carburant (min. 25 L ch.) par napperon

Le complément indispensable de toute table bien mise! Ces magnifiques napperons s'harmonisent aux autres pièces de la Collection Shell et ajoutent une note d'élégance à tous vos repas.

- Les huit célèbres scènes de chez-nous assorties aux autres pièces de la Collection Shell
- Mettez la table rapidement, proprement et élégamment
- Composés de plastique souple, résistants à la chaleur et faciles à nettoyer avec un chiffon humide
- Bordures scellées ultra-hygiéniques et grand format de 44,5 cm x 29 cm (approx. 17 po x 12 po)
- 49¢ chaque napperon et 2 pleins de carburant (min. 25 L chacun) à la même station
- Venez vite les prendre aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement)

\* Taxe prov. en sus.

**Liquidation**

• aucun plein requis  
• aucune limite sur les quantités achetées

**99¢\*** Chacun (Taxe prov. en sus)

99¢ l'ensemble bol & assiette

99¢ l'assiette creuse

99¢ l'assiette à dîner

\*Jusqu'à épuisement des stocks

## Cadavre découvert dans une voiture en flammes

◆ Les circonstances qui ont entouré la mort d'une personne dont le cadavre a été découvert hier dans une automobile qui avait été la proie des flammes, à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières.

Le corps était étendu sur la banquette avant de la voiture. Les enquêteurs ne pouvaient

dire, hier, s'il s'agissait du corps d'un homme ou d'une femme.

Ce sont les pompiers de Pointe-du-Lac qui ont fait la macabre découverte après avoir été appelés à combattre le feu qui faisait rage dans la voiture, immobilisée en bordure de la route 138, sous le viaduc de l'autoroute 40. ●

## Saint-Gédéon de Beauce

# Enquête du coroner sur la mort de « l'homme au madrier »

◆ La mort de Réal Nadeau, abattu à Saint-Gédéon de Beauce par la Sûreté du Québec, le 3 octobre, fera l'objet d'une enquête du coroner que présidera Me Pierre Trahan. La date et le lieu des séances n'ont pas encore été fixés.

par Lucien LATULIPPE

Dans son communiqué émis, hier, le Dr Jean Grenier, coroner en chef, précise que cette enquête a pour but d'établir les causes et les

circonstances de la mort de M. Nadeau, d'en informer le public et de formuler des recommandations, s'il y a lieu. Toute personne et tout groupe désireux de se faire entendre sont priés de communiquer avec le bureau du coroner à Québec, au numéro de téléphone 643-1845.

Le 3 octobre, l'intervention de la Sûreté du Québec a été requise à Saint-Gédéon de Beauce par les autorités de la place. Il était mentionné que Réal Nadeau, âgé de 35 ans,

terrorisait la population en se promenant avec une barre de fer et avec un madrier dont il se serait servi pour causer du vandalisme à maints endroits. Il aurait fracassé de nombreuses vitres au presbytère, à la Caisse populaire, au bureau de poste, au salon funéraire et à l'hôtel de ville, en plus de jeter par terre une vingtaine de pierres tombales au cimetière.

Mme Nadeau, de même qu'une de ses filles, ont tenté de raisonner l'homme. Le curé est éga-

lement intervenu, mais le jeune homme semblait déchainé.

À leur arrivée, des agents de la Sûreté du Québec ont amorcé le dialogue. Nadeau semblait ne vouloir rien entendre. Des coups de semonce ont d'abord été tirés, mais ce fut sans effet. Atteint ensuite de deux projectiles aux jambes, il a continué à avancer sur les policiers en les menaçant avec son madrier. Deux autres coups de feu ont été tirés, et Nadeau s'est écroulé, atteint au cou et au thorax. ●

## 2 tragédies de la circulation

◆ L'automobiliste qui a perdu la vie, vers 11h30 mardi soir, lors d'une collision survenue sur le boulevard Hamel ouest, à Sainte-Foy, a été identifié, hier, comme étant Denis Mercier, âgé de 35 ans, de la rue Gingras, à Sainte-Foy. L'autopsie a révélé qu'il avait succombé à une hémorragie cérébrale et à de multiples fractures.

par Lucien LATULIPPE

L'enquête menée par le Dr Louise Nolet, coroner-chercheur, a établi que M. Mercier avait saigné du nez, au cours de l'après-midi, et qu'il avait également ressenti un malaise, en soirée. Selon le coroner, M. Mercier, qui roulait en direction ouest, aurait perdu conscience au volant de son auto et, au cours de la violente collision qui a suivi avec une auto circulant en sens inverse, il a subi de nombreuses fractures au crâne et par tout le corps. L'autre conducteur en est sorti sans blessures graves, précise la police de Sainte-Foy qui mène l'enquête d'usage.

### À Saint-Georges

De son côté, la Sûreté du Québec rapporte la mort tragique de Ginette Giguère, âgée de 27 ans et demeurant sur la 57e Avenue, à Saint-Georges. L'accident a eu lieu mardi soir, sur la 58e Avenue.

Selon la SQ, Mme Giguère marchait sur le bord de la chaussée et son compagnon, qui n'a pas été blessé, était sur l'accotement. Elle a été heurtée dans le dos par un automobiliste qui a dit aux enquêteurs qu'il ne l'avait pas vue. Il faut noter que cette rue n'est pas éclairée et que le piéton portait des vêtements de couleur sombre. ●

## C'est la semaine de la sécurité routière

◆ La Semaine nationale de sécurité routière a débuté lundi. Instaurée en 1956, elle a pour objectif d'aider à réduire le nombre d'accidents, en encourageant tous les Canadiens à agir d'une manière responsable et en entretenant une attitude ferme et positive.

par Lucien LATULIPPE

Dans son message émis, hier, la Sûreté du Québec incite les usagers de la route et les piétons à poser des gestes qui, à force de répétition, deviendront automatiques et rendront ainsi les routes plus sûres.

Parmi les gestes que le conducteur et les passagers d'une auto peuvent poser, il y a le port de la ceinture de sécurité, réduisant par là le risque de mort et de blessures, et la conduite préventive du chauffeur qui, en pensant au partage de la route, peut prévenir les accidents. Il y a également l'utilisation des phares, le jour, ce qui rend le véhicule plus visible et surtout la conduite avec facultés non affaiblies par l'alcool.

Pour sa part, le piéton ne doit pas oublier qu'il a le moins de protection physique en cas d'accident sur la route. En conséquence doit-il s'assurer d'être bien vu en portant des bandes réfléchissantes ou des vêtements de couleur claire, la nuit. S'il n'y a pas de trottoir, il doit marcher à l'extrême gauche de la route, face à la circulation, et il ne doit pas supposer que le conducteur l'a vu parce que lui l'a vu. ●



**20%** SUR NOTRE NOUVELLE COLLECTION DE PALETOTS D'HIVER

Un choix incomparable de modèles, tissus et couleurs. Tweed ou lainage de belle qualité, plusieurs avec épaulettes et ceinture. Coupe régulière ou ceinturée.

Prix à compter de **99<sup>95</sup>\$** \*

\*Prix après rabais déduit



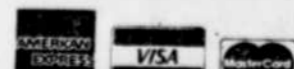
## PALETOTS D'HIVER

STYLE TRENCH D'ALLURE AMPLE, D'EXCELLENTE CONFECTION, CEINTURE A LA TAILLE. Tissu "extérieur": 65% poly - 35% coton / "intérieur": 100% nylon / "remplissage": chaude doublure pour l'hiver (100% polyester) / couleurs: anthracite, gris et taupe/tailles: 36 à 46.

EN SPÉCIAL À **99<sup>95</sup>\$**

LES VÊTEMENTS

**St. Lawrence**  
GALERIES DE LA CAPITALE



PLAN MISE DE CÔTÉ

# SPÉCIALISTE du FOUR À MICRO-ONDES

## 3000

### FOURS À MICRO-ONDES

*pour livraison immédiate*

### PRIX SPÉCIAUX TANGUAY

aux trois



SANS AUCUN COMPTANT

LÉVIS  
BEAUPORT  
CARREFOUR  
LES SAULES

SANS AUCUNS FRAIS



## GENERAL ELECTRIC

### FOUR À MICRO-ONDES



#### Modèle JT425

- Capacité de 0,6 pi<sup>3</sup>
- 500 watts
- 10 niveaux de puissance
- Programmation à 4 étapes
- 3 mémoires de cuisson
- Cuisson par temps
- Décongélation programmée

**269<sup>96</sup>\$**

Garantie: 2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile, 5 ans sur le magnétron.

### FOUR À MICRO-ONDES



#### Modèle JX235

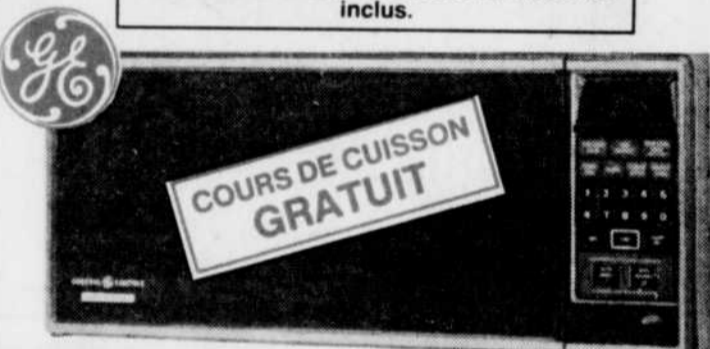
- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermométrique
- Grille à deux hauteurs
- Rôtissage automatique
- Décongélation automatique
- Programmation jusqu'à 3 étapes
- Avertisseur de fin de cycle
- Capacité de 1,4 pi<sup>3</sup>
- Cuisson par "Auto-senseur"

**529<sup>95</sup>\$**

Garantie: 2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile, 5 ans sur le magnétron.

### FOUR À MICRO-ONDES

Nécessaire d'installation sous les armoires inclus.



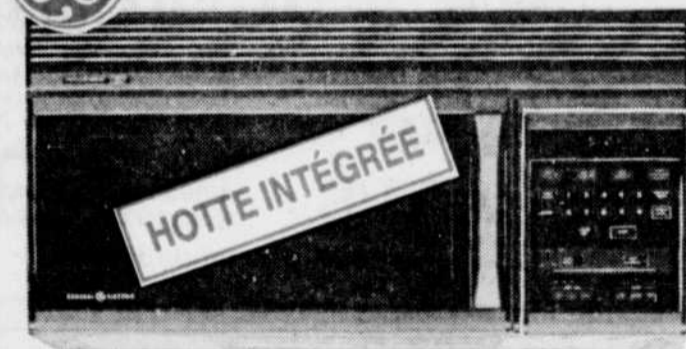
#### Modèle JEO845

- 0,8 pi<sup>3</sup>
- 600 watts
- 10 niveaux de puissance
- 3 mémoires de cuisson
- Sonde automatique
- Décongélation préprogrammée et automatique au poids
- Blanc ou noyer

**399<sup>95</sup>\$**

GARANTIE: 2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre à l'atelier, 5 ans sur le magnétron.

### FOUR À MICRO-ONDES



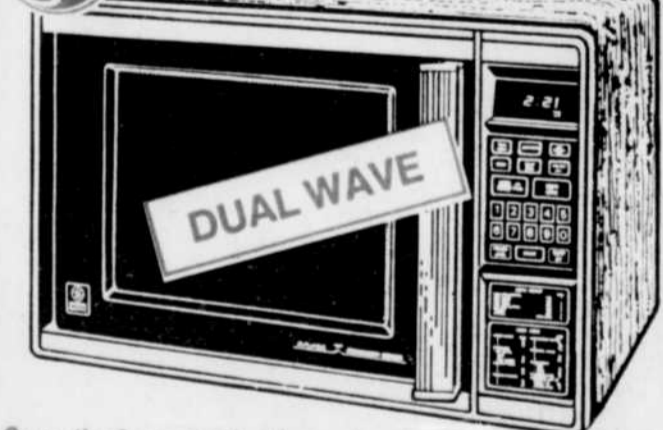
#### Modèle JW521

- Capacité de 1 pi<sup>3</sup>
- 625 watts
- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermométrique
- Décongélation automatique au poids
- Garde-chaud
- Programmation à 4 étapes

**699<sup>95</sup>\$**

Garantie: 2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile, 5 ans sur le magnétron.

### FOUR À MICRO-ONDES



#### Modèle JX221

- Système de micro-ondes Dual Wave
- 10 niveaux de puissance
- Horloge
- Sonde thermométrique
- Décongélation préprogrammée
- Mise en marche différée jusqu'à 12 heures
- Capacité de 1,4 pi<sup>3</sup>

**449<sup>95</sup>\$**

Garantie: 2 ans 100% pièces et main-d'oeuvre, service à domicile, 5 ans sur le magnétron.

### LAVE-VAISSELLE

#### Modèle VRB501X

- 2 boutons-poussoirs
- 6 cycles de lavage
- Action de lavage à 3 niveaux
- Distributeur de détergent à double godet
- Distributeur de produit de rinçage
- Broyeur d'aliments mous
- Couleurs: blanc ou amande

**449<sup>95</sup>\$**

## LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

LIVRAISON  <b>GRATUIT</b> À la grandeur de la province	DÉCORATION  <b>GRATUIT</b> En magasin	INSTALLATION  <b>GRATUIT</b> Meubles, lessiveuses automatiques et appareils électroniques	ENTREPOSAGE  <b>GRATUIT</b> Jusqu'à 18 mois	COURS DE CUISSON  <b>GRATUIT</b> École de cuisson et conseillers	LA BELLE VIE  <b>GARANTIE</b>
---	--	--	--	---	-------------------------------------

■ LÉVIS  
Place Tanguay, 833-4511

■ LES SAULES  
1935, boul. Masson, 871-4411

■ BEAUPORT  
535, boul. Ste-Anne, 667-6282

■ APPELEZ-NOUS SANS FRAIS  
1-800-463-4488



*Plus fort que jamais*